



# LE CHASSEUR ARDENNAIS



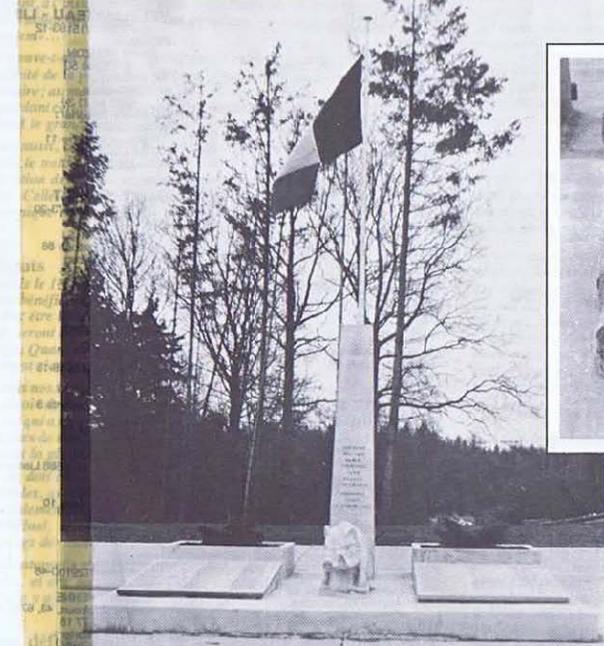
ORGANE TRIMESTRIEL DE LA  
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

**DIRECTION-REDACTION**  
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles  
Tél. : 345 61 32

**ADMINISTRATION**  
Avenue de la Brabançonne 80 B - Bte 29 - 1040 Bruxelles  
CCP 000-0344969-37 : Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

## MARCHE-EN-FAMENNE \* CAMP ROI ALBERT

une Belgique rénovée, notamment par une transformation profonde de ses structures industrielles. L'expérimentation sévit de tous côtés. Le mouvement régionaliste, pour beaucoup, n'est devenu un pouvoir. C'est, les idées du Grand Cloze, exprimées notamment dans un livre — 'L'Es-



LE MONUMENT AUX MORTS  
DES 1<sup>er</sup> ET 4<sup>e</sup>  
CHASSEURS ARDENNAIS

**Dimanche 27 avril 1980 - Congrès national à Athus**

# LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS LOCALES

**PRESIDENT D'HONNEUR:** Général-major e.r. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213, Bte 1A — 1160 Bruxelles

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du Bulletin:

Albert HUBERT  
R. Gabrielle 59, Bte 2 - 1180 Bxl  
Tél.: Privé: (02) 345 81 32  
Bureau: (02) 219 44 50

### SECRETAIRE NATIONAL a.l.

François GUIOT  
Boulevard Lambertmont 250  
1030 Bruxelles  
Tél. (02) 216 45 73

### VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:

Gaston EPPE  
6741 Vancœ  
Joseph ANDRE  
Grand-Place 28 - 6673 Cheran  
Tél. (080) 51 73 73

### TRESORIER NATIONAL:

Fernand CROCHET  
Rue de Bastogne 171  
6700 Arlon - Tél. (063) 21 43 13

### C.C.P. de la trésorerie nationale de la Fraternité: 000-034969-37

**Secrétaire:** Joseph COLARD  
Rue Haute Voies, 46  
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 75 14

**Tresorier:** Clément DRAPIER  
Rue Au-Dessus-de-la-Ville, 9  
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 62 34

**BRABANT**  
C.C.P. 000-0325242-35

**Président:** Albert GUSTIN  
Av. de la Brabançonne, 80B, Bte 29  
1040 Bruxelles  
Tél. (02) 735 84 05

**Secrétaire:** Roger REUMONT  
Rue Elise 85, 1050 Bruxelles  
Tél. (02) 648 85 04

**Tresorier:** Auguste COLLE  
Rue du Noyer 87  
1040 Bruxelles - Tél. (02) 736 23 54

**EREZEE**  
C.C.P. 000-0318671-94

**Président:** Yvon LOMRE  
Rue des Combattants, 5450 Erezée  
Tél. (066) 47 70 23

**Secrétaire-Trésorier:** Jean BONMARIAGE  
La Forge  
5496 Momont - Tél. (066) 49 91 60

**ETALLE**  
C.C.P. 000-0329362

**Président:** Gaston EPPE  
Rue du Bru 130, 5741 Vancœ  
Tél. (080) 51 73 73

**Secrétaire:** Léon POSTAL  
6735 Frasin (Ste-Marie s/Semois)  
Tél. (063) 45 51 87

**FLORENVILLE**  
C.C.P. 004837

**Président:** Roger FRANÇOIS, pharmacien  
Grand-Place 15, 6820 Florenville  
Tél. (061) 31 10 44

**Secrétaire:** Jean TEMANS  
Clos Michel 5820 Florenville  
Tél. (061) 31 13 20

**Tresorier:** Marcel JACQUES  
Route d'Orval 22, 6820 Florenville  
Tél. (061) 31 31 12

### TRESORIER NATIONAL-ADJOINT:

Charles GRIMONSTER  
Rue de Ville 41, 6700 Arlon  
Tél. (063) 21 14 68

### ADMINISTRATEURS: Administrateur du bulletin:

Lieut.-Colonel Albert RENSON  
Avenue Emile Bossaert 38  
1080 Bruxelles  
Tél. (02) 425 04 76

**Correspondances:** Albert GUSTIN, adm. adjoint  
Av. de la Brabançonne, 80B  
Bte 29 - 1040 Bruxelles  
Tél. (02) 735 84 05

### Administrateurs-conseillers:

Col. BEM hon. Jean BORGNIET  
Square des Latins 60 - Bte 7  
1050 Bruxelles  
Tél. (02) 649 88 59

Colonel e.r. André LALIERE  
Chaussée de Bruxelles 6  
1410 Waterloo  
Tél. (02) 354 93 83

Colonel e.r. René MOIRY  
Rue Pétite 29, 5340 Gesves  
Tél. (083) 67 72 18

### Délégués des sections:

Emile ANSELME (Huy)  
René AUPHENNE (Virton)  
Roscius CATIN (Vielsalm)

Emile COLSON (Bertrix)  
André COLLIGNON (Bouillon)  
Rue de la Maladrerie, 24  
6830 Bouillon - T. (061) 46 72 73

Eugène DEVOGHEL (Lôge)  
Roger FRANÇOIS (Florenville)  
Georges GILSOLL (Namur)  
Albert GUSTIN (Brabant)  
Albert LAFONTAINE (Etalle)

Rue du Bru, 129  
6741 Vancœ - Tél. (063) 45 55 03  
Yvon LOMRE (Erezée)  
Norbert LOUIS (Bastogne)  
6646 Lavesalle (Sibret)

Joseph MOLZON (Neufchâteau)  
Désiré PILOT (Martha)  
Joseph SCHMITZ (Arlon)  
Lucien SCHILTZ (Saint-Hubert)

Leon SPOIDENNE (Auffay)  
Donis WIDART (Houtulize)  
5395 Chevotogne

### HOUFFALIZE

C.C.P. 000-0762137-08

**Président:** Joseph ANDRE  
Grand-Place 28, 6673 Cheran  
Tél. (080) 51 73 73

**Secrétaire-Trésorier:** Joseph RICAILLE  
Rue Ville-Basse 28  
6660 Houffalize - Tél. (062) 28 80 54

### HUY

C.C.P. 000-0718009-15

**Président:** Emile ANSELME  
Rue Sainte-Yvette, 108, 5200 Huy  
Tél. (085) 21 25 43

**Secrétaire-Trésorier:** Albert DESSAMBRE  
Rue Victor Martin 4, 5250 Antheit  
Tél. (085) 21 48 88

### LIEGE - VERVIERS

C.C.P. 000-0900416-62

**Président:** René PIEBCEUF  
Rue des Fieux 53  
4220 Jemeppe-sur-Meuse  
Tél. (041) 33 26 45

**Secrétaire:** Jules BARLET  
Quai de la Dérivation 43A, Bte 42  
4020 Lôge - Tél. (041) 43 34 79

**Secrétaire-Trésorier:** Eugène DEVOGHEL  
Quai de l'Ourthe 4, 4020 Lôge  
Tél. (041) 43 29 46

### MARCHE-EN-FAMENNE

C.C.P. 000-0325567-35

**Président:** Désiré PILOT  
Route de Hôlogne, 5406 Waha  
Tél. (064) 31 16 54

**Secrétaire-Trésorier:** Emile DUMONT  
Rue Hubert Gouverneur 12  
5400 Marche-en-Famenne  
Tél. (064) 31 16 54

### NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 000-0715193-12

**Président:** Joseph MOUZON  
Rue de l'Eglise 50  
7305 Fosses

**Secrétaire-Trésorier:** Jean ASSEROLS  
Tél. (063) 43 31 34

### SAINT-HUBERT

C.C.P. 000-0800173-20

**Président:** Jean GOFFART  
Rue des Rogations 86  
6900 Saint-Hubert  
Tél. (061) 61 16 56

**Secrétaire-Trésorier:** Joseph LABOURSE  
Rue du Home 10,  
6900 Saint-Hubert

### VIELSALM

C.C.P. 000-0870976-13

**Président:** Roscius CATIN  
Rue des Combattants 8  
6690 Vielsalm  
Tél. (080) 21 84 77

**Secrétaire:** Joseph HADON  
Rue Ruxthiel 15, 6698 Liemoux

**Tresorier:** Emile GOOSSE  
Avenue de la Salm, 10  
6690 Vielsalm  
Tél. (080) 21 87 45

### VIRTON

C.C.P. 000-0729100-48

**Président:** René AUPHENNE  
Rue de Damploourt, 43, 6760 Virton  
Tél. (063) 57 77 18

**Secrétaire-Trésorier:** Jacques JACQUEMIN  
Rue des Jonquillettes, 1  
3763 Lampicourt

### CHASSEURS ARDENNAIS

Changé Rej Albert  
5400 Marche-en-Famenne  
C.C.P. 068-0627580-17

**Président:** Colonel e.r. René MOIRY  
**Secrétaire-Trésorier:** Adjudant Marcel LEURIS

## SECTIONS REGIONALES

### ARLON

C.C.P. 000-0980849-82

**Président:** Joseph SCHMITZ  
Rue des Espagnols 5, 6700 Arlon  
Tél. (063) 21 39 83

**Secrétaire:** Alphonse COLLETTE  
Rue de la Libération 5, 6702 Athert  
Tél. (062) 21 19 81 (privé)

### ATHUS - MESSANCY - AUBANGE

C.C.P. 000-0701206-90

**Président:** Léon SPOIDENNE  
Rue du Panorama 7, 6790 Athus  
Tél. (063) 37 81 98

**Secrétaire:** André PERIN  
Rue de l'Athénée 6, 6790 Athus  
Tél. (063) 37 61 59

### BASTOGNE

C.C.P. 000-0240928-77

**Président:** Albert ETIENNE  
Avenue Mathieu 29, 6650 Bastogne  
Tél. (062) 21 17 02

**Secrétaire:** Lépold BRIOL  
Rue de la Maison-Tulle, 2b  
6650 Bastogne - Tél. (062) 21 30 31

### BERTRIX

C.C.P. 000-0306547-16

**Président:** Edouard K. ELS  
Grand-Place 28, 6603 Bertrix  
Tél. (061) 41 9 89

### BOULLON

C.C.P. 000-0512180-20

**Président:** Roger HARDY  
Quai du Rempart 4, 6830 Bouillon  
Tél. (091) 46 07 06

## Communications du Président

Voici un numéro particulièrement fourni et varié. Une telle réalisation exige beaucoup de travail et de temps.

### Athus et ailleurs...

Dans un mois, notre grand rendez-vous annuel. Nous retrouverons à Athus, le 27 avril, l'atmosphère chaleureuse que nous y avons vécue en 1973. Que l'on se hâte de s'inscrire dans les sections car on clôturera les souscriptions pour le 15 avril.

Les autres manifestations actuellement fixées sont reprises au tableau de la page 11. Il serait particulièrement indiqué, cette année, que nos participations soient marquantes pour la commémoration de la bataille de la Lys. C'est notamment important sur le plan de notre unité nationale qui n'a jamais été aussi gravement menacée.

### Anniversaires

L'année 1980 est celle de nombreux anniversaires. Et d'abord, le cent cinquantième de notre indépendance, et non pas, comme on l'écrit parfois, de l'existence de la Belgique. Notre pays, notre nation sont beaucoup plus anciens que cela. On prépare partout de multiples festivités, mais le cœur y est-il?

Dans un pays profondément divisé par des querelles de tous ordres; qui connaît une des plus graves crises économiques, mais aussi de conscience, de son histoire; où l'on devrait se serrer les coudes pour faire front et bâtir une Belgique renouée, notamment par une transformation profonde de ses structures industrielles.

Au lieu de cela, l'extrémisme sévit de tous côtés. Le masochisme aussi, qui conduit jusqu'à remettre en cause notre existence même, et ce, le plus souvent, à l'insu de l'étranger: «Belgique, un malentendu» — «une construction artificielle» — «un paradoxe» — «moribonde» — «Belgique requiem»...

Se trouve-t-on vraiment au bord de l'abîme? Et cependant, la grande majorité de la population aspire à vivre dans la paix civile et communautaire; au maintien d'une bonne entente de tous les Belges, moyennant cependant certaines garanties, plus particulièrement pour les minorités. A quand le grand sursaut national?

C'est aussi, cette année, le quarantième anniversaire de la campagne de 1940, le trente-cinquième de la fin de la seconde guerre mondiale, de la libération des camps et, en septembre, de la fondation de notre Fraternité. Celle-ci, en dépit de nombreux décès, demeure plus prospère et plus dynamique que jamais.

### Statuts

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, il n'est donc plus possible d'introduire des demandes pour bénéficier des derniers statuts ouverts de reconnaissance nationale. Il doit être bien entendu que toutes les demandes introduites avant cette date seront insruées et recevront décision dans des délais plus ou moins longs. Quant aux négligents, que l'on a cependant toujours avertis, ils devront s'en prendre à eux-mêmes.

Toutes nos sections ont bien travaillé pour assister leurs membres mais j'ai le devoir de hisser sur le pavoi notre secrétaire national a.l., François Guiot qui a reçu, examiné, complété, introduit et suivi à l'OCM plusieurs milliers de dossiers. L'effort qu'il a accompli mérite la plus vive admiration et la plus chaleureuse appréciation.

Je me dois aussi de souligner la tâche considérable, dans des conditions difficiles, avec un personnel réduit, de l'Office central de la Matricule, et spécialement son bureau technique. Les intéressés, pensant à leur cas individuel, mesurent mal les problèmes soulevés par l'instruction de dizaines de milliers de demandes, souvent inconnues établies.

La Fraternité s'est distinguée par la qualité de ses dossiers, grâce à F. Guiot, et elle sait gré à l'OCM de l'accueil empressé et compréhensif qu'elle y a toujours trouvé.

### Sans défense?

Les problèmes de défense nationale se trouvent à nouveau à l'avant-plan des préoccupations.

On se rend compte maintenant du large échec, du reste inévitable, de la tentative de professionnalisation. Il y a insuffisance de volontaires de carrière alors qu'on a réduit trop précipitamment, sous la poussée de la démagogie des partis politiques, la durée du temps de service. Celle-ci est la plus faible dans l'OTAN. Il n'est, d'autre part, pas raisonnable de confier des tâches identiques à des volontaires de carrière percevant 22.800 F par mois et dont les prestations sont limitées à 40 heures par semaine, et à des miliciens qui reçoivent 75 F par jour tout en demeurant taillables et corvéables à merci.

Nous avons toujours été en faveur d'une professionnalisation raisonnable, réduite à des fonctions techniques, exigeant une longue formation, et appelant donc les VC à des fonctions différentes de celles des miliciens. En ce qui concerne ces derniers, un service de douze mois devrait constituer un minimum mais il faudrait, en même temps, leur accorder des compensations morales et matérielles, taxer les exemptions, réduire les exemptions, dispenses et libérations, et revoir le système des sursis, générateur de multiples abus. Quand M. Vanden Boeynants a voulu le faire, il s'est heurté aux crâtes des profiteurs et à la démagogie des parlementaires, n'étant soutenu par personne, même au sein du gouvernement.

Il va falloir repenser nos formules mais il ne sera pas aisé — politiquement — d'augmenter le temps de service... à moins d'une aggravation de la tension internationale.

Ceci dit, il ne faut pas exagérer. L'Armée belge n'est pas - le ventre mou de l'OTAN. Il y a de bons et de mauvais VC, de bons et de mauvais miliciens. L'état d'esprit est satisfaisant dans la plupart des unités. Et chacun accomplirait son devoir en cas de nécessité. Mais, on manque d'hommes, de matériel en état de marche et suffisamment moderne, et d'argent.

La quote-part de la Défense nationale dans le budget de l'Etat est maintenant réduite à 6,5%.

Au cœur du présent débat, a surgi ce qu'il est convenu d'appeler «l'Affaire Cluse». Ce général, résistant et prisonnier politique, dont M. Desmaretts a dit qu'il était un «officier de grand mérite, aux idées souvent brillantes» et qu'il avait le droit d'alerter l'opinion publique, a usé largement du droit d'expression, sans autorisation préalable du Ministre, dont disposent les officiers généraux. Pour beaucoup, il est devenu un gêneur. Certes, les thèses du général Cluse, exprimées notamment dans un livre — «L'Europe sans défense» — qui a connu un grand retentissement, à l'Ouest comme à l'Est, sont largement partagées par la plupart de nos milieux militaires, mais on s'y exprime avec plus de discrétion ou, si l'on veut, de prudence.

Quoi qu'il en soit, les considérables réactions, émanant de tous les milieux, suite à la mesure décidée par le gouvernement à l'encontre du général Cluse, montrent que notre opinion publique n'est pas aussi indifférente qu'on le croit généralement à l'égard des problèmes de défense nationale, et aussi qu'elle apprécie ceux qui ont le courage d'exprimer des vérités que n'aiment pas entendre les politiciens.

Ce qui est surtout inadmissible en l'occurrence, c'est que le général Cluse a été démis par suite de l'exigence d'un parti, et plus spécialement de son président. Depuis quand, ces derniers sont-ils tabous? La Constitution ignore les partis politiques et ceux-ci n'ont aucune existence juridique.

Si nous pouvions cependant nous permettre de donner un conseil au général Cluse, ce serait de ne pas se laisser séduire par le chant pernicieux des sirènes politiciennes. La politique au sein des partis ou de camarilles ne sied pas aux généraux, en tous cas pas dans le bon sens. Il y a certes quelques brillantes exceptions mais aussi beaucoup d'échecs, souvent retentissants. Au reste, si le général Cluse en arrivait à décrocher un mandat parlementaire, il se sentirait vite muselé, paralysé, prisonnier, enclavé dans le système. C'est là une situation que nous ne lui souhaitons pas. Il vaut mieux que cela.

Le poids économique de l'Armée

Nous donnons plus loin une large place à un exposé récent du ministre de la Défense nationale, M. José Desmaretts, sur l'importance de l'Armée dans notre économie. Certes, la démonstration est loin d'être exhaustive, et un approfondissement de l'étude du problème serait nécessaire. Il conviendrait notamment d'insister sur les contributions de l'Armée sur les plans culturels, sociaux, assistance en cas de calamités et manifestations de tous ordres, lesquelles démontrent surtout que l'Armée n'est pas un corps extérieur et qu'il se situe bien au cœur de la Nation. Il y a aussi les retombées de soutien économique en période de crise, encore que l'accélération des dépenses militaires puisse constituer un facteur d'inflation. Il y a surtout l'impact des recherches et de fins militaires pour la progression des technologies en tous domaines. On en serait-on notamment dans les applications pacifiques de l'industrie nucléaire sans la course à la bombe atomique?

Albert HUBERT,  
Président national.

# Le rôle du traître Staf De Clercq

## dans la démoralisation, le défaitisme et même la défection de certaines unités en 1940

On a reparlé, ces derniers mois, de Staf De Clercq, leader du VNV (Vlaams Nationaal Verbond) en 1940, traître et espion allemand, décédé en octobre 1942, à propos de l'hommage qui lui fut rendu par le VMO à l'occasion de l'inauguration d'un monument à Asse où ses restes auraient été transférés.

En vérité, on n'est pas très sûr que ce soit la dépouille du traître qui y ait été transférée depuis Leerbeek. Dans le «Pourquoi Pas?», René Hénon nous a conté, avec humour, les tribulations des restes du leader dont on ignore trop qu'il joua notamment un rôle particulièrement néfaste par ses actions de démoralisation et de défaitisme parmi certaines unités flamandes.

Comme on le verra ci-après, il faut se garder de généraliser. La plupart des unités flamandes, et notamment dans l'artillerie et la cavalerie, mais aussi dans l'infanterie, ont fait leur devoir, et même parmi celles qui ont donné de tristes exemples, il y a eu des soldats, des sous-officiers et des officiers pour sauver l'honneur.

Il nous a paru cependant opportun de reproduire divers extraits de documents à cet égard, pour continuer par l'exposé plein de maîtrise que nous avait remis, il y a quelques années, le regretté commandant Georges Hautecler, «l'historien des Chasseurs Ardennais».

### DE FABRIECKERS

On lit notamment ce qui suit dans la seconde édition du remarquable ouvrage «La campagne de l'armée belge en 1940» par de Fabriekers:

«Le Gouvernement a la preuve que Léon Degrelle est soutenu financièrement par l'Italie et Staf De Clercq par l'Allemagne, mais il n'ose réagir ouvertement et se borne à défendre les envois de fonds étrangers, mesure inefficace car les services secrets réussissent toujours à introduire de l'argent. La propagande ennemie continue ainsi à se répandre, et ses collaborateurs gangrènent certaines unités par leurs discours et leurs slogans. La distribution de certaines publications pernicieuses est parfois suspendue, mais jamais définitivement interdite dans les cantonnements, eu égard à la liberté de la presse.

«Dans la nuit du 9 au 10 mai, soixante-dix-huit propagandistes recevront les dernières consignes de Staf De Clercq, à propager immédiatement dans les régiments: «Ne pas tirer, défection en masse»...

«... grâce à l'intervention de parlementaires, Staf De Clercq sera aussitôt libéré. Pourquoi veut-on que les soldats risquent leur vie pour accomplir leur devoir, quand les ministres n'osent pas risquer leur place pour faire le leur?

«Les effets de cette propagande nocive se font rapidement sentir. Des manifestations ont déjà eu lieu en 1939, au 23<sup>e</sup> de Ligne, à Bruges d'abord, à Mons ensuite. Après l'alerte du 13 janvier, des troubles éclatent le 19 à la 9<sup>e</sup> Compagnie du 15<sup>e</sup> de Ligne, et se propagent à tout le III<sup>e</sup> bataillon cantonné à Geets Betz...»

### GENERAL CRAHAY

Dans le livre «L'Armée belge entre les deux guerres» du lieutenant général e.r. Albert Crahay — dont nous avons ici rendu compte — on lit également: «Le député Staf De Clercq, chef du Vlaams Nationaal Verbond, entretenait des contacts réguliers avec l'Abwehr (service de renseignements de la Reichswehr) et en recevait des subsides. Il monta dans l'armée belge en 1939 une «militaire organisation», chargée de mener une propagande défaitiste. Le 31 juillet 1940, le général von Falkenhausen reconnaît que le VNV a rendu des services à l'Abwehr.

«La longue période d'inactivité qui précéda le 10 mai 1940, offrait un terrain parfait pour la subversion et la propagande conjuguées du VNV et du parti communiste.

«Un homme de confiance du VNV avait été établi dans chaque unité flamande, que visitait fréquemment le député Staf De Clercq.»

### L'AN 40...

Par ailleurs, voici quelques extraits du livre «L'An 40, la Belgique occupée», publié par le CRISP en 1972.

«Depuis le 10 mai, l'infanterie de la quatrième Division avait causé des soucis au commandement: elle était contaminée par la propagande subversive. (H. Bernard, p. 279).

«(Le 23 mai), la treizième Division belge est enfoncée.

A Gand, des infiltrations dans l'agglomération ont causé un désordre, accentué par certains éléments subversifs qui entraînent quelques défaillances. (H. Bernard, p. 273).

«La propagande subversive devait, dans plusieurs unités, lentement et impudemment s'infiltrer (pendant la drôle de guerre): l'influence mouscotaire, sans être négligeable, n'était guère profonde... (H. Bernard, p. 203), mais par contre, les mots d'ordre répandus par la Militaire Organisatie de Staf De Clercq — ne pas tirer sur les Allemands; se rendre, si possible en masse — auraient constitué un facteur subversif non négligeable. (Ibid.).

«Le 24 mai, on enregistre un progrès du défaitisme dans certaines unités, et le franchissement par les Allemands du canal de dérivation près de Deinze s'opère en un point — où des unités contaminées par la propagande ont cédé». (J.-L. Charles).

«(Le 25 mai)... des éléments du 15<sup>e</sup> de Ligne, le régiment à ma droite, étaient venus auprès de mes groupes annoncer que si une attaque allemande se produisait chez eux, ils ne tireraient pas et se rendraient en masse (...). A quinze cents mètres au surcachés à nos yeux par une légère courbe de la digue les Allemands étaient occupés à passer le canal avec la complicité d'un régiment traître à son drapeau, et qui allait entraîner dans la débâcle et dans sa trahison toute la IV<sup>e</sup> Division d'Infanterie (...). Je vois des soldats du 15<sup>e</sup> de Ligne se porter vers le canal en agitant des drapeaux blancs. (Félicien Rousseaux).

# Georges Hautecler

Voici maintenant le texte de Georges Hautecler, figurant dans les conclusions du gros manuscrit — non publié — intitulé «Crimes de guerre à Deinze — 24-25 mai 1940».

### MANQUE DE COMBATIVITÉ DE CERTAINES UNITÉS FLAMANDES

Le lecteur aura remarqué, dans le récit des opérations militaires, la grande différence de combativité entre le 5<sup>e</sup> régiment de chasseurs ardennais et ses voisins du nord (11<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> de ligne) et du sud (17<sup>e</sup> régiment de ligne). Or, ce sont toutes des unités flamandes. Il s'agit là d'un fait qu'il faut comprendre et expliquer. Il ne sert à rien d'esquiver le problème en opposant Flamands et Wallons, en attribuant à ces derniers un grand courage. Ce n'est pas exact et ce serait injuste envers les Flamands. On peut dire que nos deux communautés linguistiques ont été soumises à des propagandes différentes: d'un côté attitude également différente. L'armée belge de 1940 avait mauvais moral. Ses chefs n'ont pas pu lui expliquer quel danger tragique pour notre peuple représentait Hitler et son régime. La politique de neutralité l'interdisait.

La question de la solde des soldats et des sous-officiers était également une grande cause de démoralisation. Au début de la mobilisation, la solde du soldat était de 30 centimes par jour. Elle fut portée à un franc par jour, ce qui était dérisoire. Les soldats ne comprennent pas pourquoi les uns, mobilisés, devaient vivre dans la misère, tandis que les autres, exemptés, touchaient de gros salaires. Une armée solide repose sur un bon cadre de sous-officiers; or, le sous-officier de réserve de 1940, soldé, ne recevait qu'un peu plus que les soldats, tandis que le sous-officier d'active, appointé et non quelconque, pour le même travail recevait vingt fois autant que lui.

C'était d'autant plus injuste que les officiers de réserve étaient assimilés, au point de vue traitement, à leurs collègues de l'active et touchaient la même somme qu'eux.

Quant aux allocations versées à la famille du mobilisé, elles étaient également dérisoires (de 6 à 10 francs par jour) et tout à fait insuffisantes pour mener une vie décente. Les seuls avantages accordés aux mobilisés étaient la franchise postale et le transport gratuit sur les trains et vicinaux.

Une œuvre créée pour le soldat, l'œuvre Elisabeth, était un journal, «Le Barbelé» (de Prikeldraad), mais cet hebdomadaire n'exaltait que la neutralité. Dirigé par un ancien ministre socialiste à tendances stalinistes et pacifistes, Henri De Man, il était peu de nature à exalter le patriotisme. Le 11 mai au matin seulement, Henri De Man note (1): «Discuté particulièrement les changements à apporter au caractère des journaux «Le Barbelé» et «De Pinnekesdraad» (journaux distribués dans toute l'armée): combativité au lieu de neutralité, et peut-être tâche d'information pour suppléer à la presse quotidienne en cas de repli rapide».

Signalons pourtant qu'un film, tourné au début de 1940, «Ceux qui veillent», et consacré à l'armée mobilisée, remporta un grand succès partout où il fut projeté et déclencha partout des applaudissements, ce qui est rarissime en Belgique.

L'œuvre Elisabeth patronnait également un office, «Le colis du soldat», qui envoyait des colis de vivres aux soldats nécessiteux mais, au lieu de cette aumône, entraînant la mendicité du soldat, une augmentation de la solde aurait produit de bien meilleurs résultats.

Lorsque les mobilisés portaient en congé, ils perdaient leurs soldes, et leurs unités ne touchaient plus l'indemnité de ménage. Il aurait été plus équitable de leur donner, pour la durée de leur congé, l'indemnité représentative de vivres. Ce fut d'ailleurs l'objet d'un

article virulent de Staf De Clercq, chef nationaliste flamand, dans son journal «Volk en Staat» du 14 janvier 1940 et intitulé «Soldaten moeten ook eten als ze met verlof gaan» (Les soldats doivent quand même manger lorsqu'ils sont en congé).

Signalons également le manque de discipline dans l'armée mobilisée. Une des raisons en était le manque de sanctions dans deux affaires connues de tous: un officier d'active belge avait été convaincu d'espionnage, et son procès n'avait pas encore eu lieu; un soldat ayant abattu son chef, parce que celui-ci lui refusait un congé, n'avait pas encore été jugé, alors qu'il aurait dû être fusillé dans les 24 heures. Certes, la justice militaire rétorque qu'elle ne pouvait agir efficacement parce que l'état de guerre n'était pas proclamé. Il aurait donc fallu trouver un moyen de rendre cette justice militaire efficace. Cette affaire de l'officier tué par un de ses soldats est un énorme retentissement parmi les officiers et sous-officiers.

A cette époque j'étais comme sous-lieutenant d'active, adjoint au commandant de la 6<sup>e</sup> compagnie du 33<sup>e</sup> régiment de Ligne, et lorsque j'arrivais sur la position que l'on organisait, les chefs de peloton (des lieutenants de réserve) me disaient tout bas: «Ne voudrais-tu pas faire l'appel. Nous avons l'impression qu'il y a des hommes qui manquent».

Un autre signe du manque de discipline était l'envahissement des trains matinaux par les mobilisés rejoignant leurs unités à l'issue de leur congé. Or, réglementairement, le mobilisé devait rentrer à son unité avant 24 heures au jour final de son congé. Personnellement, j'ignorais cette licence et j'allais un matin, je fus stupéfait du nombre de militaires (officiers y compris), qui voyageaient ainsi en rupture de règlement. Dans la plupart des unités, en effet, on partait plus tôt et l'on revenait plus tard que prévu réglementairement.

Mais, tout ceci fait partie des causes de mauvais moral s'étendant à toutes les unités, tant wallonnes que flamandes. Il faut à présent signaler les causes propres aux unités flamandes. Celles-ci étaient soumises à une intense propagande de la part des nationalistes flamands, groupés dans le parti intitulé Vlaamsch Nationaal-Verbond, dirigé par le «Leider» Staf De Clercq. Le journal de ce parti menait une violente campagne pacifiste et antirfrançaise. Ce journal était distribué gratuitement aux sympathisants à raison de 20 à 30 par compagnie.

Staf De Clercq avait de plus mis sur pied une association secrète, la «Militaire Organisatie», qui s'efforçait de recruter des hommes sûrs dans toutes les unités afin de diffuser rapidement les mots d'ordres du parti. Le 10 mai 1940, le dernier mot d'ordre: «Ne pas tirer sur les Allemands. Se rendre si possible en masse», fut diffusé dans une grande partie des unités flamandes par les membres de la «Militaire Organisatie». On a trouvé dans les archives de Staf De Clercq, 34 rapports de membres de la «Militaire Organisatie», rassemblés par le «Leider». Parmi ceux-ci, on repère un rapport d'un caporal de la 6<sup>e</sup> compagnie du 15<sup>e</sup> régiment de Ligne sur la reddition du 25 mai à Meigem et un délégué de la 11<sup>e</sup> compagnie du 17<sup>e</sup> régiment de Ligne. (Il a été fait mention de ce rapport dans l'étude des événements du 24 mai au III<sup>e</sup> bataillon du 17<sup>e</sup> régiment de Ligne).

Mentionnons également l'influence des tracts en flamand lancés par l'aviation allemande sur le secteur de la 4<sup>e</sup> division d'infanterie. Ces tracts sont fort bien faits. Représentent les thèses favorites du Vlaamsch-Nationaal-Verbond; ils eurent une grande influence sur le moral des régiments de la 4<sup>e</sup> division d'infanterie (7<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> régiments de Ligne). Les voici:

1. — Tract tombé à Meigem le 23 mai 1940, recueilli par le II<sup>e</sup> groupe du 8<sup>e</sup> régiment d'artillerie, transmis à l'état-major de la 4<sup>e</sup> division puis, par cette dernière, toujours le 23 mai, au VI<sup>e</sup> corps d'armée.  
Soldaten.  
Uw toestand is hopeloos.  
Van alle kanten komen de Duitse troepen aan. De Engelsen en Fransen vluchten.  
U moet hun terugtocht dekken.

Ze hebben U reeds vertaalen, zoals ze de Polen, Finnen, Noorwegers, Hollanders in steek gelaten hebben.

Laat U niet inneloos neerslachten! Wij Duitschen waardeeren uw dapperheid. Wees verstandig en geeft uw verdere tegenstand op. Onze overmacht is veel te groot.

Kont das bij ons!  
Soldaten kennen elkander. Wij zijn niet uw vijanden. Wij willen uw kameraden zijn. Hoe rapper de oorlog geëindigd is, des te vroeger zal vrede door arbeid en brood de menschen gelukkig maken.

(Traduction):  
Soldats.

Voire situation est sans espoir.  
De tous côtés arrivent les troupes allemandes. Les Anglais et les Français fuient. Vous devez couvrir leur retraite. Ils sont en déroute comme ils ont déjà laissé en plan les Polonais, les Finnois, les Norvégiens et les Hollandais.

Ne vous laissez pas massacrer sans utilité! Nous, Allemands, estimons votre courage. Soyez raisonnable et cessez votre résistance. Notre supériorité est trop grande.

Venez chez nous!

Des soldats se connaissent entre eux. Nous ne sommes pas vos ennemis! Nous voulons être vos amis. Plus tôt cette guerre sera finie, plus tôt la paix rendra les hommes heureux par le travail et le pain.

D'après Bruffaerts, licencié en philologie germanique, le texte de ce tract a été établi par un Allemand connaissant insuffisamment le flamand. En effet, il relègue:

— «in steek gelaten hebben» traduction littérale de l'allemand «in Stich lassen». Un Flamand dirait: «in de steek laten».

— «Neerslachten» est faux. Un Flamand dirait «Afschieten». Ici se découvre l'influence de l'allemand «Niederschlagen».

— «Wij Duitschen» est également faux et écrit sous l'influence de l'allemand «Wir Deutschen». Un Flamand dirait: «Wij Duizers».

2. — Tract trouvé dans les lignes belges le 24 mai au matin, au sud de Nevele.

Vlamingen,  
De Fransen en Engelsen vluchten!  
Zij denken niet U mede te nemen.  
Zij hebben de grenzen afgesloten wanneer uwe vrouwen en kinderen passeeren willen.  
Zoo is de engelsche hulp.

Vlamingen!  
Wilt U hune slachtoffers zijn?  
Kont bij ons.  
Wij willen den oorlog beëindigen.  
Opdat vrede kome in de wereld.  
Laat ons kameraden zijn.  
Vlaanderen heeft al genoeg gebloed.

(Traduction):  
Flamands,

Les Français et les Anglais fuient!  
Ils n'ont pas l'intention de vous prendre avec eux.  
Ils ont fermé les frontières lorsque vos femmes et vos enfants voulaient les traverser.  
C'est cela l'aide anglaise.

Flamands!  
Voulez-vous être leurs victimes?  
Venez chez nous.  
Nous voulons terminer cette guerre.  
Pour que la paix règne sur terre.  
Devenez camarades.  
La Flandre a déjà versé assez de sang.

Ce tract semble rédigé par un Flamand vivant en Allemagne, car le texte est beaucoup influencé par l'allemand.

3. — Tract trouvé parmi les papiers de Staf De Clercq en 1945.

Vlamingen! Soldaten!  
De wapens aeer!  
Er is meer dan genoeg, te veel Vlaamsch bloed reeds vergoten.

En voor wat? Voor wie?  
Voor de internationale macht van het Engels-Juisschen kapitalisme en zijn handlangers Frankrijk.  
Voor niemand en voor niets anders!  
Daarom is het Vlaamsche bloed veel te goed.  
Geen druppel bloed meer voor Engeland en Frankrijk.  
De wapens neer!

## Tâche de l'historien militaire

Notre regretté ami, le commandant Georges Hautecler, nous a confié un certain nombre de manuscrits en nous laissant la latitude de les reproduire, en tout ou partie, au gré de nos possibilités. Les réflexions ci-après viennent en tête de ses conclusions relatives aux héroïques combats du 5<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais à Deinze et environs.

«L'historien militaire ne doit pas faire métier d'hagiographe. Il n'écrit pas des vies de saints, mais celles de pauvres hommes mêlés malgré eux à ce drame effrayant et passionné qu'est la guerre, et cela doit inciter à quelque modestie. Il est aisé, lorsque l'on est bien à l'aise dans un bureau, de relever toutes les erreurs commises. Il y a, en effet, deux sortes de militaires: ceux qui font la guerre avec toutes ses incertitudes et ceux qui, par après, savent ce qu'il aurait fallu faire. Dans son historique de la 2<sup>e</sup> Division de Chasseurs Ardennais, le général Ley exprime la même idée:

«Nous connaissons aujourd'hui les faits avec exactitude par les rapports qu'en font les commandants d'unité. Au combat, ils ne sont pas connus avec cette précision, et le chef doit prendre ses décisions sur la foi de données souvent imparfaites et souvent aussi en retard sur les événements. En ces circonstances, il s'est fait de la situation une idée qui lui est propre et que l'on ne doit critiquer actuellement qu'avec la plus grande circonspection.

«Ceci dit, relevons que l'historien militaire doit entamer son travail sans idée préconçue, sans se dire: je vais écrire à la gloire d'une telle unité ou de telle autre. Ce sont les faits qui doivent parler, et eux seuls.

«Les combats exposés en cet ouvrage ont été disséqués en chirurgien, autant que faire se pouvait, grâce à l'abondance des sources de diverses origines, et cela est rarement possible, bien qu'indispensable à une étude sérieuse. Le lecteur consistera bien des erreurs des chefs dans la conduite des combats, mais remarquera qu'elles sont réciproques et réparties dans les deux camps: le vainqueur a seulement commis un petit nombre d'erreurs en moins que son adversaire.»

(1) Henri De Man, «Cavallerie seule», Les Editions du Cheval Ailé, Genève 1948, 309 pages. Ici, page 220.

Il semble bien que ce tract ait été rédigé par un Flamand.

(Traduction):

**Flamands! Soldats!**

**Bas les armes!**

Il y a déjà assez, beaucoup trop de sang flamand versé.

Et pour quoi? et pour qui?

Pour la puissance internationale du capitalisme anglo-juif et ses acolytes français.

Pour personne et pour rien d'autre.

Le sang flamand est beaucoup trop bon pour cela.

Plus une goutte de sang pour l'Angleterre et la France.

**Bas les armes.**

Le tract n° 2 est particulièrement insidieux, car la zone du VI<sup>e</sup> corps d'armée est précisément envahie par de nombreux civils flamands refoulés à la frontière française et qui se plaignent amèrement du mauvais accueil de la part de la population du nord de la France.

Au sujet de l'effet produit par ces tracts, la section historique de l'armée conserve un document précieux, le rapport du commandant Félicien Rousseaux. Ce dernier, ancien patrouilleur de la guerre de 1914-1918, commande en 1940 la 3<sup>e</sup> compagnie du 7<sup>e</sup> régiment de Ligne. Il transmet, le 24 mai 1940 à 14 heures un exemplaire du tract n° 2, ramassé sur la position de sa compagnie, au commandant du régiment, en y joignant un rapport sur l'état moral de la troupe. Le voici:

«... Je viens de saisir un papillon allemand, envoyé aussitôt à mon major. Le texte que les soldats répètent déjà par cœur presque mot à mot est passionnément commenté. Quelques-uns conservent la haine du Boche, mais beaucoup sont découragés. Le bruit court que la France rejette nos réfugiés, la confiance en nos Alliés est ébranlée. Aucune bonne nouvelle certaine ne vient ranimer les courages. Les commentaires vont loin: on se demande ce que deviendra le roi? «Il devra partir comme la reine de Hollande», «Nous devons accepter le protectorat allemand», etc.

«Je réagis, comme vous le pensez. Mais je sens que l'on m'écoute avec respect, mais avec scepticisme; on se dit clairement: «Le commandant, c'est un de l'autre guerre, cela se comprend, mais nous ce n'est pas la même chose».

«Voilà en bref, jetés sur le papier en mon poste de commandant, quelques indications qui pourront peut-être guider mon colonel dans son appréciation de l'état moral de ses soldats».

Ce rapport du commandant Rousseaux est reçu le 24 mai à 19 heures 15 à l'état-major du 7<sup>e</sup> régiment de Ligne et transmis le même jour à la 4<sup>e</sup> division où il est indiqué à 22 heures. Il n'était d'ailleurs pas le seul document à ce sujet reçu par le colonel du 7<sup>e</sup> régiment de Ligne (1). Il avait, dès le 20 mai, reçu du major Van Sighem un rapport signalant:

«... Qu'un mauvais esprit règne auprès des voisins, le 15<sup>e</sup> de Ligne; les hommes sont découragés et ne combattraient pas; certains sont même porteurs de drapeaux blancs...» (2).

En transmettant ce dernier rapport à la division, le commandant du 7<sup>e</sup> de Ligne y ajoute:

«J'ai l'impression que la troupe est travaillée par des agents qui cherchent à semer le découragement et la panique, comme ils ont antérieurement cherché à semer l'indiscipline». (3).

Le 24 mai à 15 heures, le commandant du 17<sup>e</sup> de Ligne adresse à ses commandants de bataillons l'importante note reprise ci-dessous (4):

Il m'est revenu que des hommes du 15<sup>e</sup> font passer le mot d'ordre «Nous ne tirons pas si les Allemands attaquent». Il importe de prendre des mesures immédiates pour parer à ce danger:

1. empêcher tout contact des hommes du 15<sup>e</sup> avec les noirs;

2. arrêter les hommes du 15<sup>e</sup> surpris dans nos cantonnements ou dans les unités; prendre leur identité et les faire recourir sous escorte au poste de commandement du bataillon du 15<sup>e</sup> le plus voisin;

3. faire une enquête immédiate et très poussée pour remonter à l'origine des bruits tendancieux qui circulent. Tout militaire, quel que soit son grade, doit pouvoir dire qui lui a donné connaissance de telle ou telle nouvelle, et ainsi on doit s'efforcer de remonter à l'origine de ces bruits. Tout officier ou sous-officier doit commencer d'initiative une enquête semblable s'il a connaissance de bruits alarmants.

D'autre part, il importe de faire comprendre aux hommes la stupidité et le déshonneur de pareille attitude en présence d'une attaque ennemie et les conséquences pour leurs familles, leurs biens, leur propre libéré, d'une capitulation générale du pays dans la situation actuelle.

Certains réfugiés, venant de France, excitent les soldats contre les Français. C'est encore une manœuvre de l'ennemi qu'il faut déjouer en mettant les hommes en garde et en empêchant le contact avec ces réfugiés.

Au sujet de l'influence des réfugiés sur le moral de son régiment, le 15<sup>e</sup> de Ligne, le colonel Warmoes écrit, dans un rapport établi en 1945, qu'il a signalé au général Van Troyen, commandant de la 4<sup>e</sup> division d'infanterie, lors du passage de ce dernier au poste de commandement du 15<sup>e</sup> de Ligne le 24 mai, que des réfugiés affluaient de Vinkt vers Nevele, formant une file ininterrompue à partir de 9 heures. Ces civils répandaient les bruits les plus démoralisants, disant que les Français les refoulaient, les traitaient de «Sales Boches», leur reprochaient le peu de résistance de

l'armée belge, les exploitaient en leur faisant payer jusqu'à 20 francs pour un pain et un franc pour un verre d'eau.

A partir du 24 mai à 9 heures 30, le lieutenant-colonel Bourgeois, commandant le 5 ChA, a bloqué l'arrivée des civils par la route de Deinze à partir de la borne 4. Il est donc normal que les réfugiés se soient dirigés vers Vinkt, puis Nevele. Pourquoi les chefs de la 4<sup>e</sup> division n'ont-ils pas pris la même mesure et d'initiative puis-que le corps d'armée semblait ignorer le problème.

On constate donc que les soldats flamands ont subi l'effet de différentes influences défaitistes. Voici ce qu'en dit Staf De Clercq dans un rapport établi au cours du second semestre de 1940.

«Le soldat flamand, intensément travaillé par les chefs très actifs de la Militaire Organisatie... était sous la profonde impression d'être venu à la France... Il devint inutilisable. Sa seule préoccupation fut de sauver sa vie...»

«La rapidité foudroyante de l'attaque allemande, les «Stukas», l'avance rapide, la capacité inférieure de beaucoup de leurs officiers et surtout le manque total de sens national belge ont fait le reste. Il existait un sens national flamand ou néerlandais, et celui-ci travaillait en faveur de l'Allemagne».

Certains reprochent à Staf De Clercq d'exagérer l'influence de son action. Sans doute, car il existe des unités flamandes, le 14<sup>e</sup> régiment de Ligne par exemple, ainsi que toutes les unités flamandes d'artillerie qui se sont fort bien comportées, mais dans le cas présent, celui de la 4<sup>e</sup> division, son influence est indéniable.

# ATHUS

Dimanche 27 avril 1980



## CONGRES NATIONAL DE LA FRATERNELLE CHA

organisé par la section régionale  
Athus - Messancy - Aubange - Sélange

### PROGRAMME

A partir de

- 9 h 00 Rassemblement place des Martyrs (à proximité de la gare).
- 9 h 30 Dépôt de fleurs au Monument de la Résistance. Départ du cortège.
- 10 h 00 Messe.
- 11 h 00 Hommage à la pelouse d'honneur du cimetière.
- 11 h 15 Athénée royal, rue Neuve: Séance académique, au cours de laquelle se tiendra la XXXV<sup>e</sup> assemblée générale statutaire de l'a.s.b.l. «Fraternelle des Chasseurs Ardennais».
- 12 h 30 Retrouvailles et mise en place.
- 13 h 15 Déjeuner.



### INSTRUCTIONS PRATIQUES

- 1. Le présent avis tient lieu de convocation pour tous les membres.
- 2. Les Chasseurs Ardennais porteront, tous, fièrement leur béret vert et leurs décorations.
- 3. Pour le banquet, inscriptions dans les sections avant le 15 avril. Les inscriptions individuelles, qui doivent être exceptionnelles, et évidemment celles des membres de la section organisatrice, sont faites par versement au CCP 000-0701206-90 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, section Athus-Messancy-Aubange, à Athus.

### CHASSEURS ARDENNAIS TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR PENDANT LA CAMPAGNE DE 1940 XIV 5<sup>e</sup> RÉGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS (2)

Noms et prenom	Lieu et date de naissance	Matric. Grade et classe	Tombé le... à..
<b>3<sup>e</sup> Cie</b>			
COBRAIVILLE Elie, J.	Witry 16-7-1907	153/15898 Sdt M 27	10 Menufontaine
DARCHE André, G.	Vance 16-2-1912	110/82452 Sdt M 32	12 Anhée s M
KUBORN Jean, A.	Virton 5-6-1907	110/77396 Sdt M 28	24 Boulogne s M
ANDRE Auguste, J.	Hompré 21-11-1912	110/82109 Sdt M 32	25 Zeveren 7-VI-Zeveren
ROSSIGNOL Georges	Eihe 2-10-1913	110/83767 Sdt M 33	25 Zeveren
KAISER Arthur, J.	Ebly 14-9-1912	110/82679 Sdt M 32	26 Zeveren
LOUVIGNY Paul, V.M.	Juseret 15-7-1912	110/82186 Sdt M 32	26 Zeveren
<b>II Bon 4<sup>e</sup> Cie</b>			
GEORGES Maximilien, F.	Hompré 6-11-1908	110/77157 Sdt M 28	10 Witry (mine)
FAGNY Léon, C.	Marbehan 12-1-1911	110/80151 Sdt M 31	25 Deynze 27 Alost
FOCANT Camille, A.G.	Halma 22-11-1917	296/418 Sdt M 37	25 Deynze

(à suivre)

N.B.: Observations éventuelles à adresser au Président National.



### menu



Apéritif «Titelberg»  
(spécialité locale)  
Consommé «Chasseur»  
Bouchée «Ardennaise»  
Longe de porc «Agnès Sorel»  
Purée Nanou  
Jardinière  
Dessert: «Bombe Hubert»

Vins  
(par personne, 1/2 bouteille de vin blanc et 1/2 bouteille de vin rouge, appellations contrôlées)

Café  
Stimulants

**PRIX: tout compris, 500 F par personne**

(1) Archives de la section historique. Doc. Div.-III-1.  
(2) Rapport du major Van Sighem du 20 mai 1940.  
(3) Transmis du rapport Van Sighem du 20 mai 1940.  
(4) Document n° 305 du 7<sup>e</sup> régiment de Ligne, 24 mai 1940, 15 heures.

# L'apport de la Défense nationale à notre économie

On lira ci-après de larges extraits du discours prononcé par Monsieur José DESMARETS, Vice-Premier Ministre et Ministre de la Défense nationale, à la tribune de Mars et Mercure, le 31 janvier 1980.

Pour commentaires, nous renvoyons à notre éditorial.

Les intertitres sont de notre rédaction.

Le grand public... est loin de mesurer l'importance économique de dépenses qu'il considère, au mieux, comme un gaspillage inévitable dont on se passerait avec bonheur.

## Crédits normaux Dépenses étalées

Si j'en juge par les controverses dans l'opinion publique, suite aux programmes majeurs d'armement ou d'équipement, je suis convaincu que certains découvriraient avec surprise que ce n'est pas le Ministre de la Défense qui en décide, mais le Gouvernement; que les crédits correspondants sont prélevés sur les moyens budgétaires normaux de la Défense nationale et non sur des budgets supplémentaires détournés d'autres fins; que les paiements sont étalés sur de nombreuses années; et que, par conséquent, quand on apprend que le Gouvernement en 1979 autorise le Ministre de la Défense nationale à acheter pour X milliards de véhicules blindés, il ne s'agit pas de donner, en 1979, X milliards en plus au Ministre de la Défense nationale pour s'offrir de nouveaux jouets.

## Déséquilibre

...Le récent rapport annuel de l'Institut International d'Etudes Stratégiques de Londres sur l'état des forces armées dans le monde estime que l'augmentation et la modernisation des armements du Pacte de Varsovie altèrent l'équilibre militaire au détriment de l'Occident. Les pays de l'Est ont pris l'avantage tant du point de vue de la quantité que de l'efficacité.

Cet avantage est estimé à 25 % en ce qui concerne les têtes nucléaires disponibles. Il passerait à 60 %, si les Possédés et autres engins américains mis à la disposition du commandement atlantique ne figuraient plus dans l'équation. Le rapport précise que, dans le Nord et le Centre de l'Europe, l'OTAN dispose de 27 divisions immédiatement utilisables face aux 47 divisions du Pacte de Varsovie qui ont un net avantage dans le domaine des blindés (20.500 contre 7.000).

La menace est globale et ne cesse de croître. Si à notre infériorité en forces conventionnelles, nous pouvions opposer jadis notre supériorité technologique et nucléaire, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Et c'est normal: le soldat russe fait 2 à 3 ans de service et sa patrie consacre près de 15 % de son PNB à ses forces armées.

L'URSS a mis quelques heures en 1968 pour atteindre Prague et quelques heures en 1979 pour prendre Kaboul. Conscients du danger, nous devons rester vigilants et redoubler notre effort pour rétablir l'équilibre. Si nous ne réagissons pas, l'URSS, quand elle le désirera, ne mettra que quelques jours pour atteindre la mer du Nord...

## Les dépenses de défense

Les dépenses de défense regroupent, selon la terminologie définie par l'OTAN, les dépenses militaires reprises dans le Budget de la Défense nationale, les dépenses inscrites au budget de la Gendarmerie et certaines autres dépenses telles que les indemnités de milice, les pensions des militaires et des gendarmes...

Lorsque l'on examine les dépenses de défense de notre pays, leur valeur est en augmentation passant de 30 milliards en 1967 à près de 58 milliards en 1974 et plus de 90 milliards en 1978. Mais ceci ne donne pas une image réelle de l'effort de défense consenti par nos concitoyens.

## Réponse au GRIP

Une récente étude du GRIP sur vingt ans de dépenses militaires de la Belgique dans l'OTAN, tirant ses conclusions avant d'analyser les chiffres, cherche à prouver l'exès des dépenses militaires belges.

à 23 %. Cette compression des dépenses de personnel a été obtenue malgré la liaison des salaires à l'index, la programmation sociale et le plan de professionnalisation.

Elle a permis la hausse indispensable des dépenses d'investissement.

## Un des plus importants employeurs

Quelle est la signification de chacune de ces catégories de dépenses?

Dans la catégorie des dépenses de personnel, les sorties de caisse du Ministère de la Défense compartaient en 1978 près de 25 milliards pour rémunérations payées en Belgique.

Cette masse salariale, à laquelle s'ajoute la solde des militaires couvrait la mise au travail de plus de 90.000 personnes comprenant des militaires de carrière, des civils statutaires et contractuels temporaires et des militaires.

La Défense nationale est ainsi un des plus importants employeurs du secteur public.

...Compte tenu de la diminution du stationnement de nos troupes en Allemagne, la part de rémunérations qui revient directement à la consommation intérieure du pays est passée de 70 % en 1972 à 75 % en 1978. Ce sont aujourd'hui près de 30 milliards sur les 40 milliards de rémunération qui sont en effet payés en Belgique.

A la masse financière représentée par ces rémunérations, il y a lieu d'ajouter: les dépenses de personnel de la Gendarmerie, les salaires payés aux Belges mis au travail dans les dépôts militaires étrangers, l'incidence financière de l'implantation du SHAPE et de l'OTAN en Belgique, les pensions militaires, les indemnités de milice payées aux familles des militaires.

## Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement représentent soit des achats de biens non durables et de services, soit des transferts de revenus. Il s'agit principalement: de dépenses générales de consommation, de dépenses pour l'entretien du matériel et des bâtiments, du carburant et des moyens de transport, des dépenses de stationnement de nos Forces en Allemagne. Ce type de dépenses est directement influencé par la croissance du coût de la vie. Pour de nombreuses dépenses, des coefficients sont appliqués à l'indice des prix à la consommation doivent être appliqués...

## Rééquipement et infrastructure

...Les dépenses de rééquipement et d'infrastructure représentent aujourd'hui 25 % des moyens budgétaires militaires.

Il est logique que ces dépenses soient proportionnelles à la valeur de remplacement des matériels en usage et de l'infrastructure actuelle, afin que l'on puisse assurer un renouvellement régulier.

Les dépenses d'équipement sont les achats de biens militaires durables. Les dépenses d'infrastructure portent principalement sur la modernisation qu'il est nécessaire d'apporter aux diverses casernes et bâtiments, tant en Belgique qu'en Allemagne.

Elles englobent également les frais d'installations et de logements attribués aux familles belges en Allemagne et la participation belge à l'ensemble des constructions OTAN...

## L'impact des dépenses de capital

...Ce sont les dépenses de capital qui ont l'impact le plus fort sur l'économie du pays:

- Il s'agit de biens durables qui permettent en général des fabrications en série et dont l'empire permet souvent l'extension d'industries existantes ou la création de nouvelles industries.
- Ils font appel à des techniques modernes et à des branches de technologie de pointe, ce qui donne une impulsion au know-how de nos entreprises et à la recherche scientifique.

— Cette catégorie de dépenses a un effet multiplicateur de loin supérieur à celui des autres catégories de dépenses.

— C'est la catégorie qui permet le plus facilement soit des coproductions avec d'autres pays, soit des compensations économiques directes.

...Le programme lié au retour en Belgique de deux brigades s'éleva à 6,6 milliards de francs.

Il aura eu une répercussion importante sur le secteur de la construction en Belgique.

Dans la plupart des garnisons, la Défense nationale occupe son créneau sur le marché de l'emploi.

Et simultanément, un grand nombre d'heures de travail est offert par les travaux d'entretien et par l'extension de l'infrastructure militaire. Aussi l'emploi est-il stimulé indirectement. Un potentiel de quelques centaines à quelques milliers de consommateurs crée un éventail de besoins pour le commerce, les services et les services d'utilité publique.

## Arlon, Vielsalm, Marche...

A Bourg-Léopold par exemple, le nombre d'emplois militaires atteignait 60 % des emplois totaux en 1974. L'arrivée d'une brigade d'Allemagne a porté ce pourcentage à 70 %.

A Arlon et à Vielsalm, la Défense nationale prend la deuxième place dans l'offre de travail après l'enseignement. L'influence sur les finances communales est aussi prépondérante. Ainsi à Marche un projet de 25 % supplémentaire est attendu par rapport aux revenus d'impôts anciens.

Sans entrer dans les détails, il convient de signaler qu'en vertu de la localisation obligatoire de 75 % du personnel militaire dans un rayon de 5 km de la base de Marche, il a fallu construire 400 logements sociaux et 200 logements moyens.

En ce qui concerne l'enseignement, on estime à 450 le nombre de nouveaux élèves dans l'enseignement primaire et à 200 celui prévisible dans l'enseignement secondaire. D'où, ipso facto, toute une série de travaux d'aménagement et de construction. A cela s'ajoutent d'ailleurs plus ou moins 30 emplois nouveaux d'enseignants.

Du point de vue de l'activité économique et de l'emploi, on peut dire que le commerce bénéficiera en volume et en diversification de l'implantation du camp. D'ores et déjà on compte de nombreux nouveaux petits détaillants ainsi que la mise en service de 2 grandes surfaces qui ont créé 225 emplois nouveaux.

Les services privés mais également les services publics tirent un bénéfice non négligeable de l'opération. Ainsi par exemple, le personnel communal jusqu'alors en surmombre relatif, par suite des fusions de communes, devra au contraire dans l'avenir être étoffé.

## OTAN

...Actuellement l'OTAN prévoit la réalisation d'importants travaux d'infrastructure sur le territoire belge.

- Les travaux au profit du SHAPE sont estimés à 1,2 milliard de FB.
- La procédure de passation du marché a déjà débuté.
- Les travaux au profit de l'OTAN sont estimés à 5 à 7 milliards de FB.

## Une assurance de sécurité

...Les dépenses de défense peuvent difficilement être envisagées en termes de coût-efficacité. Suivant une image un peu édulcorée et pourtant bien valable, ces dépenses peuvent être comparées aux primes d'une police d'assurance contre l'incendie.

Aussi longtemps qu'il ne se passe rien, chacun estime ces primes trop élevées face à une éventualité bien hypothétique.

Mais le jour où un incendie se déclare, chacun est bien heurieux d'avoir signé une police d'assurance et regrette seulement qu'elle n'ait pas été établie pour un montant plus élevé.

Il en va de même des dépenses de défense, qui sont en quelque sorte les primes à payer pour que notre sécurité soit assurée face à la montée des périls.

Il est bien difficile, dans ces conditions, de parler de rendement, de coût-efficacité, encore que ce soit là le

souci permanent des responsables de la Défense nationale.

Ce qui est vrai, c'est que, comparée à ses partenaires de l'OTAN, la Belgique n'est pas en tête de liste pour ses dépenses en fonction du PNB, quoi qu'en disent ceux que leur idéologie, à défaut de civisme, pousse à trouver qu'on en fait toujours trop quand on défend la liberté.

Ce qui est vrai, c'est que la part du budget de la Défense nationale consacrée au personnel était de 50 %, il ne reste que 25 % pour les frais d'exploitation et 25 % pour les programmes de rééquipement. Et il est bien difficile de maintenir cet équilibre, compte tenu des revendications sociales, et de l'accroissement du coût des carburants. Dès lors, la part du budget consacrée au rééquipement, et à l'acquisition des matériels, risque d'être en s'amenuisant.

«L'histoire récente, écrivait il y a peu Teddy White, nous a appris la nécessité de ce que nos adversaires appellent le gaspillage. La défense militaire la plus efficace d'une nation consiste à équiper une force qui ne sera jamais utilisée.

Les bombardiers B47, les avions, les premières bombes atomiques, l'artillerie et les chars d'assaut des années de crise 1950-1954 sont maintenant rouillés ou tout à fait désuets. Les milliards dépensés pour ces armes ont été, d'un point de vue comptable, de peu d'intérêt. Mais jamais, d'un point de vue politique, argent n'a été mieux utilisé. Les armées de l'OTAN ont acheté pour l'Europe le plus long intervalle de paix ininterrompue de ce siècle.

Il en va de même aujourd'hui.

«La seule guerre qu'une nation puisse réellement gagner est celle qui ne commence jamais» a-t-on pu dire. Cette réflexion garde tout son sens et toute son actualité. L'avenir n'est écrit nulle part. Nous nous devons être sans illusion sur les autres. Mais sommes désormais entrés dans une situation de détente chaude. Faire semblant de l'ignorer serait l'attitude la plus lâche.

La liberté intérieure ne peut s'épanouir que si est assurée la liberté extérieure.

Certes, la défense n'est pas tout, mais sans la défense, tout n'est rien.

## SERVICE HISTORIQUE DES FORCES ARMEES

Le service Historique des Forces Armées est ouvert à tous.

Rares sont ceux, même au sein de l'armée, qui savent que au 79/81, Av. de Cortenberg à 1040 Bruxelles (tél. : 02/733 77 53) git une mine d'or, une mine de renseignements sur le passé et le présent de l'histoire de notre armée. Sous forme de documents, photos, dessins, etc..., les chercheurs et tout simplement les curieux peuvent y trouver la réponse à bon nombre de questions relatives à tout ce qui concerne ce que l'on a coutume d'appeler les «militaires», leurs armes, leurs exploits, la petite et la grande histoire de ces kakis, ces bleus, ces bérets rouges, kakis, noirs, bruns, bleus et verts.

Il suffit de préparer sa visite par un appel téléphonique préalable.

Pour comprendre ce qu'est ce Service Historique, il suffit de demander, par écrit ou par téléphone, la nouvelle brochure de vulgarisation qu'il vient d'écrire. Elle vous sera expédiée dans les meilleurs délais, soit en français, soit en néerlandais.

## PPR 1938

### A vos souvenirs et documents

En vue d'aider le Service Historique des Forces Armées qui s'efforce d'établir la relation des événements qui se sont produits lors de la mise de l'armée sur le pied de paix renforcé (PPR) en septembre 1938, on vous demande de répondre au questionnaire ci-dessous?

Une réponse partielle est également bienvenue.

1. A quelle date les soldats en congé illimité des Chasseurs Ardennais ont-ils été rappelés sous les armes? Le rappel s'est-il effectué en un temps ou en deux temps?
2. Où devaient-ils se rendre? Est-ce dans la garnison ou dans un cantonnement de mobilisation? Lequel?
3. Comment s'effectuait l'incorporation des rappelés dans les régiments d'active (1, 2, 3 ChA)? Est-il vrai qu'ils étaient destinés à compléter les unités existantes par adjonction d'une composante de celles-ci, par exemple un groupe de combat par peloton, un peloton par compagnie et une compagnie par bataillon?
4. Quelle était, en gros, la composition d'un régiment, d'un bataillon, d'une compagnie en septembre 1938? Qui était à vélo, qui ne l'était pas?
5. En quoi le recrutement hyperrégional, nouvellement introduit, a-t-il pu perturber la mobilisation?
6. Les unités d'active ont-elles occupé les emplacements de combat prévus au dossier de mobilisation?
7. Au sein d'un régiment quelles furent les unités qui ont été envoyées à la frontière sud? A-t-on pris les unités organiques ou a-t-on improvisé des unités? Les rappelés de ces unités avaient-ils rejoint?
8. Peut-on préciser les endroits où ces unités ont été dirigées?
9. Que sont devenus les 4, 5 et 6 ChA mobilisés?

Ceux qui auront l'amabilité de répondre à ce questionnaire, dans la mesure où leurs souvenirs sont encore vivants, sont invités à adresser leur témoignage à l'adresse suivante:

Général e.r. GILLET,  
Service Historique des Forces Armées,  
79/81, Av. de Cortenberg - Bte 3  
1040 BRUXELLES.

NDLR: On peut aussi adresser les communications au Président national, qui transmettra.

On accepte des versements pour le soutien du bulletin Au C.C.P. 000-0344969-37 : Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon



## Arlon, ville de garnison

Le Cercle Royal Mars & Mercure-Luxembourg se propose d'organiser à Arlon, dans le courant de septembre, dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire de notre indépendance, une exposition ayant pour thème «Arlon, ville de garnison».

Le chef-lieu du Luxembourg ayant été le berceau des unités de Chasseurs Ardennais, une place de choix sera évidemment réservée aux premiers bûchers verts.

Tous souvenirs «Chasseurs Ardennais» ou «10<sup>e</sup> de Ligne» ayant trait notamment à de grands officiers luxembourgeois et arlonais, tels le capitaine Motz, les commandants Bricart et Dhuren, etc..., seront accueillis avec faveur.

S'adresser à M. Jacques P. Champagno, rue Godefroid Kurth 85, Arlon.

## Répartition des membres par sections au 31 octobre 1979

Arlon	568
Athus-Messancy-Aubange	249
Bastogne	667
Bertrix	273
Bouillon	278
Brabant	595
Erezée	275
Etalle	256
Florenville	181
Houffalize	1.768
Huy	259
Liège-Vorviers	246
Marche-en-Famenne	306
Namur	275
Neufchâteau	468
Saint-Hubert	200
Vielsalm	745
Virton	129
1 ChA	1.313
10 Li	50
Total général	9.101

## BILAN GLOBAL DE LA FRATERNELLE au 31 octobre 1979

Situation au 31.10.1978	2.584.273
Recettes	4.165.417
	6.749.690
Dépenses	3.652.156
Situation au 31.10.1979	3.097.534
<b>Détail des avoirs</b>	
Numéraire	117.510
Compte chèques postaux	461.228
Comptes courants en banques	121.358
	700.096
Livrets d'épargne	1.378.438
Comptes à terme	300.000
Titres	710.000
	3.097.534

## A Martelange, le 10 mai, avec les Marcheurs de la Haute-Sûre

L'avis ci-après est extrait du «Bulletin de la Fédération nationale belge des Marches populaires»:

Les marcheurs de la Haute-Sûre vécurent à leurs marches des 10 mai et 20 septembre à Martelange.

Martelange, c'est un merveilleux centre de tourisme, situé sur la route nationale 4, à mi-distance entre Arlon et Bastogne, à cheval sur la frontière belgo-luxembourgeoise, au cœur du massif ardennais.

C'est dans la localité que s'élève le monument national aux Chasseurs Ardennais. Le 10 mai 1980, nous évoquerons ensemble, au cours de notre marche, le quarantième anniversaire de l'invasion de la Belgique et traverserons les lieux où se déroulèrent les premiers combats, le 10 mai 1940.

Ce jour là en effet, dès quatre heures du matin, les premières mines sautaient, les ponts (dont le vieux pont romain) s'écroulaient et les trois premiers soldats belges tombaient pour défendre leur pays. Des circuits de cinq, dix et vingt kilomètres nous mèneront à de magnifiques points de vue dans la vallée de la Sûre, tant en Belgique qu'au Grand-Duché de Luxembourg.

Le 20 septembre, une marche de nuit nous conduira à travers les paysages d'automne, vers d'autres sites et d'autres villages de la vallée.

La marche de 1980 vous permettra de compléter, grâce à un troisième schiste du pays, la série de médailles consacrées au train «de Jängli» qui durant plus d'un demi-siècle circulait sur la ligne des chemins de fer à voie étroite de Martelange à Noerdingen.

Une marche à Martelange, c'est un délicieux week-end, arrosé de «QUETSCH» ou d'un autre alcool luxembourgeois, où vous pourrez faire sans craindre les douaniers, un plein... de bon air et de santé.

A bientôt... à Martelange.

**NDLR:** La marche du 10 mai comportera une halte, avec dépôt de fleurs, à notre Monument national, ainsi qu'aux croix élevées par notre sous-section de Martelange aux endroits où trois de nos valeureux camarades sont tombés, face à l'ennemi, le 10 mai 1940.

## Qui est-ce ?



Joseph Renard, rue de Nancy 19, 1000 Bruxelles. Demande qu'on lui rappelle le nom de ce camarade qui appartenait à la 10<sup>e</sup> Cie du 6 ChA en 1940 et a été fusillé par les Allemands en 1944.

La rédaction du bulletin se demande s'il ne s'agit pas de Pierre Thiry, fusillé à Ferrières, le 2.9.1944.

## IN MEMORIAM

### Robert DUVAL

Le 19 février, ont été célébrées, à Muno, les funérailles de M. Robert Duval qui a trouvé la mort dans un terrible accident de circulation.

Né en 1913, Robert était le fils d'un ancien bourgmestre de Muno, industriel du bois bien connu.

Milicien 1933, il avait participé, avec le 10<sup>e</sup> de Ligne, à la haie d'honneur, aux funérailles du roi Albert en 1934. Après le P.P.R. de 1938 et la mobilisation en Ardennes en 39-40, Robert Duval combattit vaillamment pendant la campagne 40 avec la 3<sup>e</sup> Compagnie du 2<sup>e</sup> Régiment des Chasseurs Ardennais de Bastogne, se distinguant notamment sur la Dendre et à Vynck.

Volontaire pour une mission dans les lignes allemandes près de Termonde, il fut cité à l'ordre du jour de la 1<sup>re</sup> Division ChA, et décoré de la Croix de guerre.

Après sa libération en juin 40, il revint à la scierie familiale, mais il reprit aussitôt ses activités patriotiques dans la résistance et fit partie du maquis de Grand-Hez.

Début septembre 1944, convoyant un résistant blessé à Florenville, il fut arrêté et dirigé vers la prison d'Arlon. En chemin, il s'évada et rejoignit les maquisards.

L'Administration communale de Florenville, l'harmonie locale, ses compagnons d'armes, de l'Amicale des anciens combattants et résistants de Muno et de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais avec leurs drapeaux accompagnés d'une foule nombreuse ont conduit à sa dernière demeure ce patriote ardent et indomptable, cet ami sympathique trop tôt disparu.

## RALLYE-CONCOURS

### «150 ans de Monuments Militaires de Belgique»

#### Date limite reportée au 20 mai 1980

Suite à l'afflux des demandes de participation et des nombreux envois, la date limite de participation (initialement fixée au 25 février) est postposée au 20 mai 1980.

Rappelons que ce rallye-concours photos-films, annoncé déjà dans nos deux derniers bulletins, est ouvert à tous et est doté de plus de 500.000 francs de prix en nature dont certains atteignent des valeurs de plus de 30.000 francs.

Des participations collectives, notamment d'écoles et de clubs photos-cinéma, sont non seulement autorisées mais souhaitées.

Règlement et affiches peuvent encore être obtenus, sur simple demande, au Service Historique des Forces Armées

79/81, Av. de Cortenberg  
1040 BRUXELLES  
Tél.: (02) 733 77 53

### Le lieutenant-colonel C. Bernard, commandant du camp de Vogelsang

Le lieutenant-colonel Camille Bernard, un fidèle Chasseur Ardennais, est, devenu depuis le 28 mars, commandant du camp de Vogelsang. C'est une fonction importante où nous lui souhaitons plein succès.

# AU 6<sup>e</sup> CHASSEURS ARDENNAIS

*mêle, ce que fut notre rappel, vivée 1979.*

*Beaucoup de tirs, deux marches, un ciel radieux et quand il ne l'était pas, il faisait nuit... un repas de corps, une franche camaraderie, quatre baptêmes.*

*Au rayonnement des bêtes de terrain et puis ceux qui, comme disent leurs hommes, vont jouer à la guerre, ont pu évaluer leurs capacités. Et bien Mesdames, quelques très jolies performances sont à relever tant au fusil qu'à la mitrailleuse.*

*Sans doute n'était-ce pas moins bien à la Mi 30 ou au Mortier, mais là, hélas, personne pour indiquer les impacts! La piste d'assaut parcourue allègrement par tous (enfin, presque tous), la grenade à main, l'énergie, et le blindicide complétaient ce programme bruyant.*

*Dans le secteur des marches, le départ fut donné au soir... rejoindre un point situé au bord du lac de Butgenbach et retour... rien de plus simple direz-vous! Et de fait, c'était parti sur un grand éclat de rire (un de ceux qui fera école) et pourtant il faut croire que ce soir là, quelques belles cervelles militaires-civiles ne carburèrent pas correctement. Enfin... roulons!*

*L'autre marche, la dernière, dite d'orientation n'a pas offert d'occasion de rachat à tous les groupes. L'organisateur, sans rien dire, ne prenait-il pas déjà et a priori une revanche sur ce qui allait inévitablement lui arriver le soir même?*

*Hé oui, il fallait bien qu'il y ait un repas de corps, bien bon d'ailleurs, et puis il fallait que l'on récompense ce jeune capitaine, le plus brillant d'entre les brillants. Il fallait enfin que l'on procède aux baptêmes.*

*Nous y voilà! Il sont quatre.*

*Un vague commandant sorti d'on ne sait où, un capitaine (celui de la marche d'orientation) originaire sans doute de Marche-Les-Dames, un autre capitaine inostachu et portant des coins rouges,*

*un sous-lieutenant, grand par la taille, avec des coins bleus, je crois.*

Depuis son camp de 1978, à Elsenborn, où fut réalisé un rappel avec troupe, le 6 ChA, a connu bien des activités et un événement particulièrement important puisqu'aussi bien la «Hure Mosane» publiait en mai 79 l'au-revoir du Lt-Col Sacré.

Le 6 avril '79, le repas de Corps eut lieu à Saive et, à cette occasion, fut rehussé de la présence du Col. BEM Farcy, qui devait présider à la remise de commandement du Lt-Col Sacré au Lt-Col Van Nieuwenhove.

Ce fut l'occasion de redire ce que fut le 6 ChA pendant un peu plus de quatre ans sous la houlette du Lt-Col Sacré : une unité opérationnelle, à l'esprit de Corps dynamique.

Le Lt. Col Van Nieuwenhove, un chasseur ardennais de longue date déjà, reprendra la houlette et lancera aussitôt le régiment vers une nouvelle série d'activités.

Jugez-en:

— 4-5-6 mai 1979: Raid (marche forcée) 6 ChA Banneux - Saive.

— 6 mai 1979: A l'issue du Raid: Réunion des familles à Saive. — Exposition photos.

— 17-18 mai 1979: Fastes du 3 ChA à Vielsalm, notre parrain, avec la participation du drapeau du 6 ChA. Celui-ci commémorant le 40<sup>e</sup> anniversaire de son attribution au 6 ChA en 1939 à Huy-Antheit.

— 18-19 mai 1979: Rappel des Cadres de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Cie à Amay (Officiers et Sous-Officiers).

— 8-9 juin 1979: Idem pour l'EM/Bon la Cie EMS et les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Cie à Amay.

— 9 sept. 1979: Barbecue des Familles 6 ChA. A l'issue d'une randonnée en Fagnes, la barbecue devenue une tradition fut un nouveau succès.

— 14-15 sept. 1979: Exercice Radio (ANGRC9).

— 10 au 14 oct. 1979: Camp 6 ChA à Elsenborn. Il fut l'objet d'un excellent article dans «La Hure Mosane» grâce à la plume d'un officier du Bon.

*Sans aide, sans notes, sans rien, sinon quelques images fortement ancrées pour vous relater, péle-*

## Les plantations de notre Monument national

### Une excellente initiative de M. Guy Mathot, ministre des Travaux publics

Il y a quelque temps, un farfelu avait présenté un projet de... mosaïque pour le flanc arrière de notre Monument national, côté RN4. Le président national avait écrit ce qui suit au Ministre des Travaux publics:

*J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre 2/FM/PS R.4630/F/4307 du 27 novembre écoulé. Je vous en remercie vivement.*

*Je partage entièrement le point de vue de l'Administration des Routes à propos d'un projet qui, dès l'abord, m'a paru saugrenu; non seulement sur le plan de la sécurité routière, mais aussi parce que sa réalisation aurait complètement dénaturé le cadre général de notre Monument. Il paraît d'ailleurs qu'on se serait trompé de monument, mais je n'ai pu apprendre lequel serait... visé.*

*En ce qui me concerne, je pense qu'il suffirait qu'à l'occasion, le Plan Vert examine le problème suivant, qu'il est beaucoup plus compétent que moi pour résoudre: actuellement, le talus arrière du Monument, le long de la RN 4, comporte une végétation sauvage, spontanée; peut-être, pourrait-on y faire une plantation s'accordant bien avec le paysage ardennais, et j'ai personnellement pensé à des genêts?*

*Veillez croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma plus haute considération.*

(sé) Albert HUBERT.

*Les opérations, faut-il le souligner, sont menées de voix de maître, électrisant littéralement l'atmosphère; aidé en cela par un des meilleurs bruiteurs connus à ce jour.*

*Figurez-vous ces quatre individus, amenés un à un, interrogés, injuriés, humiliés, contrôlés sur leurs capacités diverses, renouant, avec quelle félicité à ce qu'ils avaient adoré, prêts à tout pour être acceptés parmi nous.*

*Aufond on les comprend... «Nous... c'est le 6<sup>e</sup> Ch. Ard... et... le 6<sup>e</sup> Ch. Ard... c'est vrai, c'est un beau bataillon!*

#### FLASH — 6 ChA — Elsenborn 1979

— 23-24 nov. 1979: Exercice de défense en surface. A cette occasion le 6 ChA se trouva face au COR LG et à l'Amicale Para-Codo.

— 26 janvier 1980: Un rappel «Logistique» devait apprendre aux Cadres du 6 ChA tous les secrets sur cette matière grâce à son S4 le Lt Henniquiau.

Et déjà «La Hure Mosane» a publié dans son numéro de janvier 1980 un agenda-programme que nous aurons le plaisir de vous présenter au fur et à mesure de sa réalisation. Il n'est pas moins attrayant car déjà on y parle de Cross d'Orientation, de Raid 6 ChA (marche forcée) et même... d'un Raid en Corse avec nos amis Para-Codo...!

Le 6 ChA a réussi cette gageure d'être une unité de réserve vivante, par son esprit et ses activités, grâce à ses Chefs de Corps, ses officiers, ses sous-officiers, tous dotés d'un dynamisme et d'une volonté de vouloir réaliser leurs missions.

A tous, très chaleureusement merci et que vive encore longtemps le 6<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais.

E. STEKKE  
Cdt. Honor. 6 ChA  
Rédac. Chef - «La Hure Mosane»

Voici la réponse de M. Guy Mathot que nous remercions pour l'intérêt porté à notre monument et pour sa décision positive.

Monsieur Albert Hubert,  
Président National de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, rue Gabrielle 59, Bie 2, 1180 Bruxelles.

Monsieur le Président,

**OBJET:** Monument National aux Chasseurs Ardennais à Martelange. Comme suite à ma lettre du 17.1.1980, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les plantations aux abords du monument et au parking attenant ont été réalisées au cours du printemps 1975.

Cependant, la plantation de l'éperon du côté de la route Nationale 4 n'a pu être effectuée, étant donné sa nature rocheuse (affleurement et roche apparentes).

Toutefois, afin d'améliorer la garniture naturelle existante, l'introduction de genêt par semis peut être envisagée en recherche aux endroits où le substrat est plus meuble en surface. Des semis de genêts ont déjà été réalisés en d'autres sites avec un certain succès.

J'ai donc marqué mon accord pour que ce semis soit exécuté par un membre du personnel de la Régie des Routes de Bastogne, suivant les indications données par le service du Plan Vert.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en mes sentiments les meilleurs.

(sé) Guy Mathot.



## 3. CHASSEURS ARDENNAIS

### Cérémonie de jumelage au Centre d'instruction militaire de l'Armée luxembourgeoise

«En vue de promouvoir l'entente mutuelle, la réalisation des buts communs, le développement de la coopération internationale et l'établissement de liens d'amitié militaires et alliées, il a été décidé de jumeler le Centre d'Instruction Militaire (CIM) de l'Armée luxembourgeoise et le 3e Régiment de Chasseurs Ardennais, Belgique, d'une part, et le 151e Régiment d'Infanterie, France, d'autre part».

Le texte du diplôme de jumelage reflète parfaitement l'esprit d'amitié et de solidarité qui a régné le 30 janvier 1980 à Diekirch.

Le 3e Chasseurs Ardennais commandé par le lieutenant-colonel Paul Belche et le 151e Régiment d'Infanterie de Metz sous les ordres du colonel Valicon étaient au rendez-vous fixé par le lieutenant-colonel Thiel, commandant le Centre d'instruction militaire du Grand-Duché de Luxembourg.

La décision de jumeler les trois unités avait été prise au lendemain d'exercices communs exécutés dans le bassin minier luxembourgeois en automne dernier.



Les drapeaux des 3 ChA, CIM et 151 RI avec leur escorte commune.

La colline du Herrenberg qui domine la ville de Diekirch était noyée dans le brouillard lorsque débuta la cérémonie.



Le Lt-Col. Belche, chef de Corps du 3 ChA, signe la charte...

Face à la tribune, où avait notamment pris place M. Krieps, ministre de la Force publique, s'élevaient deux compagnies luxembourgeoises, une française et une belge, celle d'expression allemande, aux ordres de son nouveau chef, le lieutenant Ghysel.

La musique militaire grand-ducale apportait son concours à la cérémonie.

La délégation belge comprenait M. De'ien, ministre-conseiller représentant l'ambassadeur de Belgique à Luxembourg, le lieutenant général Matton, commandant les forces de l'intérieur, le colonel Leblanc, chef d'état-major de la Div Trg ainsi qu'une délégation d'officiers et de sous-officiers du 3 ChA.

Après la revue des troupes, M. le Ministre Krieps prononça l'unique discours au cours duquel il évoqua le passé glorieux des unités participantes et insista sur la nécessité d'une collaboration régulière entre pays voisins, «un facteur très important pour faire de nos armées un ensemble homogène, capable de donner un rendement efficace en cas de besoin».

Faisant allusion à la situation internationale tendue, le ministre constata que «l'amitié est le gage de la liberté, objectif qui semble à nouveau menacé».

Le ministre de la Force publique remit ensuite au lieutenant-colonel Belche la charte de jumelage,

«Voilà pourquoi j'exprime le souhait que les fondements posés ce jour puissent contribuer à assurer la paix dans la liberté» dit-il en conclusion.



... qui est remise par le ministre luxembourgeois M. Krieps.

cependant que le lieutenant-colonel Thiel, commandant le CIM, recevait le diplôme du 3 ChA des mains du lieutenant général Matton. La cérémonie militaire s'acheva par un défilé des troupes placées sous le commandement du major Bruck.

Un concert apéritif, donné en la salle des fêtes par la musique militaire grand-ducale placée sous la direction du major Nimay, souleva l'enthousiasme de la salle.

Après le vin d'honneur et le repas de corps, l'après-midi fut consacrée à la projection de films sur l'armée luxembourgeoise, et notamment sur les différentes manœuvres auxquelles prirent part les trois unités jumelées.

En début de soirée, le 3 ChA regagna Vielsalm, non sans avoir promis de renouveler les contacts noués en cette journée.



La tribune officielle. A l'avant-plan, les trois Chefs de Corps.

### La caserne du 3 ChA se modernise

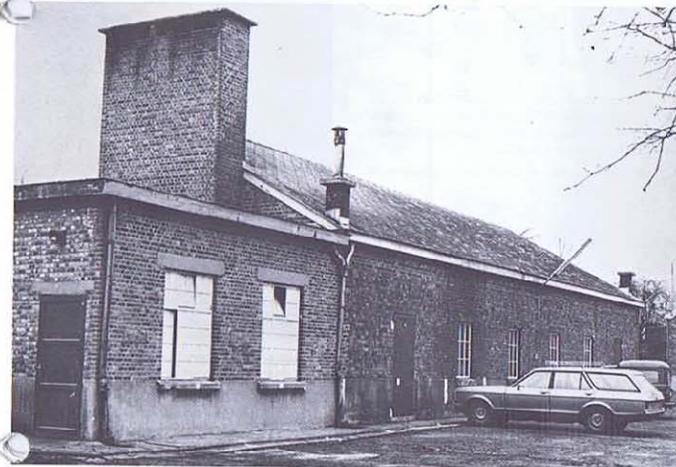
Depuis plus d'un an maintenant, le 3e Chasseurs Ardennais vit dans une ambiance de bulldozers, pelles mécaniques et autres marteaux-pics.

Nous avons annoncé dans une édition précédente la destruction du bloc des cachots qui devait faire place à un bloc destiné notamment aux loisirs (salle d'information, TV, laboratoire de photographie,...).

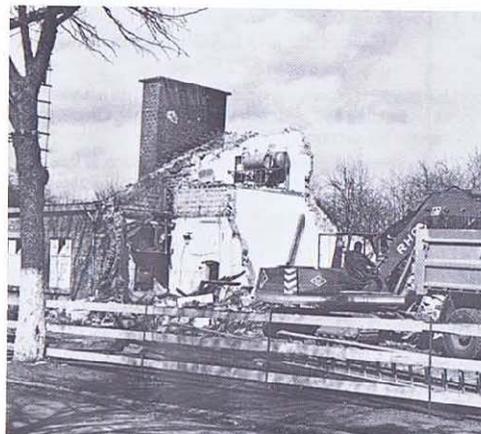
C'est maintenant chose faite, et les entrepreneurs n'attendent plus que la fin de l'hiver pour rendre ce bloc définitivement opérationnel. Les vues ci-contre vous montrent l'ancien bloc, la destruction et le nouveau bloc tel qu'il se présente depuis quelques semaines.

L'équipe du casernement du 3 ChA dirigée de main de maître par l'Adjt Culot a réalisé à la cantine un nouveau décor tout de chêne et briques anciennes.

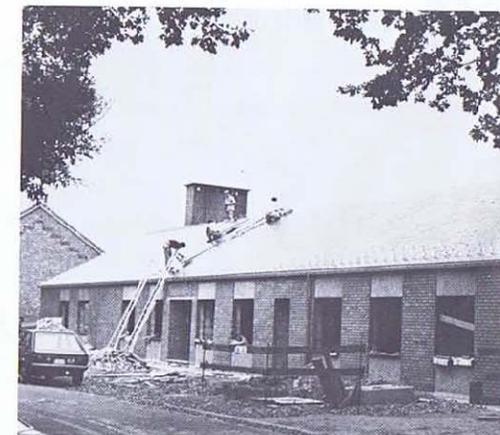
Et comme les loisirs vont de pair avec la condition physique, une nouvelle piste d'obstacles de type pentathlon a été construite autour du terrain de football par nos trois moniteurs sportifs: l'Adjt Focant, le 1 Sg Maj Schmitz et le 1 Sg Held.



Ancien bloc avant sa démolition.



Bloc en cours de démolition.



Nouveau bloc.

## Fastes Régimentaires

Contrairement aux prévisions qui ont déjà été diffusées, les fastes du 3 ChA n'auront pas lieu au mois de mai et se dérouleront en septembre de manière à les faire coïncider avec la remise de commandement planifiée à cette époque.

Nous envisageons l'organisation d'une journée «portes ouvertes» le 23 mai au cours de laquelle tous les anciens du 3 ChA auront l'occasion de retrouver «leur» quartier dans une franche atmosphère de camaraderie.

Les détails de cette journée seront diffusés en temps voulu.

## Activités principales

Du 3 au 11 décembre, la 3 Cie a effectué un camp d'entraînement à Vogelsang.

Du 12 au 14 décembre, la 3 Cie a participé au Challenge Fusilier d'Assaut.

Le 30 janvier, le 3 ChA et le CIM Diekirch ont procédé à une cérémonie de jumelage.

Du 2 au 11 février, le 3 ChA a assuré la Garde aux Palais Royaux.

Du 18 au 29 février, la 3 Cie a effectué un camp d'entraînement à Bourg-Léopold et a participé du 20 au 22 février au Challenge Fusilier d'Assaut.



La nouvelle piste d'obstacles.

## Nominations

Le S-Lt de Réserve Lefebvre est nommé Lt de Réserve le 27 décembre 1979.

Les S-Lt miliciens Groffils, Devaux et Vanderstegen de Schriek sont nommés S-Lt de Réserve le 1er novembre 1979.

Les S-Lt miliciens Del Nero, Lator, Schoonheydt et Gourlez de la Motte sont nommés S-IT de Réserve le 1er février 1980.

L'Adjt Muller est nommé Adjt Chef le 26 décembre 1979.

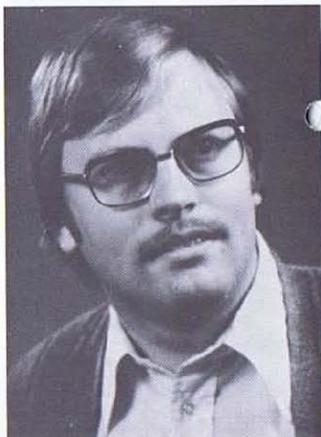
Le Sgt de Réserve Laspagnard est nommé 1 Sgr de Réserve le 26 mars 1979.

Les Sgt de Réserve Dumoulin et Hicquebrand sont nommés 1 Sgr de Réserve le 26 décembre 1979.

Le Cpl Bancken est nommé Cpl Chef le 26 décembre 1979.

Les Cpx miliciens Large, Duriez, Arnolis, De Keyser et Van Hoolandt sont nommés Cpx de Réserve.

## Décès



Le soldat milicien Thierry Baral du détachement médical est décédé accidentellement le 26 novembre 1979 en rentrant de permission.

Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

## LA VIE AU BATAILLON

### Arrivées au 3 ChA

Le S-Lt Hoessels venu du 1er Bataillon de Para le 14 janvier 1980.

Adjt COR Janssens, Dombret, Lecompte et de Thanoffer de Völsey venus de l'Ecole d'Infanterie le 27 décembre 1979.

Dentiste Adjt COR Joseph venu de l'Ecole Royale du Service Médical le 19 novembre 1980.

1 Sgt Maj Pint venu du 2e Bataillon de Cyclistes le 2 janvier 1980.

Sdt volontaire Vincke venu de l'Escadron Recce Para-Commando le 21 janvier 1980.

### Brevet militaire

Les soldats miliciens Van Wichelen, Vanden Driessche et Glineur de la Cie EMS ont obtenu le brevet militaire.

## Départs

Le 1 Lt Philippart est passé au Bataillon Administratif MDN le 13 décembre 1979 et est affecté à la Coopération Technique Militaire au Zaïre en tant que S4 dans un bataillon d'Infanterie à Kolwezi.

Le 1 Sgt Maj Sougneux est passé au 2e Bataillon de Cyclistes le 2 janvier 1980.

## Commissionnement

L'Adjt COT De Becker est commissionné au grade de S-Lt temporaire le 30 septembre 1979.

L'Adjt COR Albert est commissionné au grade de S-Lt milicien le 1er février 1980.

Les soldats miliciens Heinen, Kluckers, Ranzén et Pulinx sont commissionnés au grade de Cpl le 1er décembre 1979.

Les Sdts miliciens Doms, Treinen, Palm et Jérusalem sont commissionnés au grade de Cpl le 1er janvier 1980.

## Nos livres

- La première édition de l'ouvrage du général Champion, «**GUERRE DU SANGLIER**» est totalement épuisée.

Une réédition est envisagée dans le cas où se manifesterait un nombre suffisant de marques d'intérêt. On est prié d'avertir les sections.

- On peut toujours se procurer, dans les sections, le livre de Frans Michem, adaptation française de Henry Fobe,

### «**VINKT 1940**»

200 F l'exemplaire.

- Chez l'éditeur Louis Musin, 99, avenue de la Brabançonne, 1040 Bruxelles (300 F) ou au compte 240-0552559-51 (250 F) de l'auteur Adolphe Lheureux à Seilles:

«**CLASSE 38  
SOUVENIRS D'UN CHASSEUR ARDENNAIS,  
DEVENU AGENT PARACHUTISTE.**»

## PHOTOS-SOUVENIRS

Les photographies ci-contre nous ont été envoyées par les camarades dont les noms figurent après la légende.



1

La Compagnie-Ecole des Chasseurs Ardennais, classe 1939. Au premier rang, les officiers: de g. à dr., Lt Hoeck, Cdt Courtois, Lts Bastyns et Teminaux. Le 5<sup>e</sup> à partir de la gauche est le sergent Edgard Jaminet, décédé en 1948 des suites de sa captivité à Buchenwald.

Au dernier rang, 5<sup>e</sup> de droite à gauche, le célèbre volcanologue, Haroun Tazieff.  
(Victor Philippart, Sombreffo)



2

Prenzlau 1943 ou 1944. Les officiers du 2<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais, entourant le général Descamps à la droite duquel se trouve le colonel BEM Merckx et à gauche, le major Delvaux. Le premier à droite, au dernier rang, est le lieutenant Marth d'Arlon, récemment décédé.  
(Jean Focant, Marche-en-Famenne)



3

Automne 1939 - Tir national à Bruxelles - Des miliciens de la classe 39 qui ont contribué à former le bataillon Moto des Chasseurs Ardennais (Bon Mo/ChA), dépendant du V II CA.

(Robert Pany, Jambes)



## Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm.

Prix de vente au détail : 35 F l'exemplaire.



S'adresser à sa section.



# 1er CHASSEURS ARDENNAIS



La relève de la garde au Palais royal.

## In memoriam

Nous avons appris très tardivement le décès accidentel survenu au Chasseur Ardennais Lagneau (milicien de la 1 Cie du 10 janvier 1977 au 31 janvier 1978).

Libin (Villance) Rue des Ropettes 113 A.

Le caporal Johan Donche, mécanicien de la compagnie EMS, est décédé le 24 février suite à un accident de roulage.

Nous adressons aux familles l'expression de nos condoléances émue.

## Prise d'armes

Lundi 25 février, le 1er Chasseurs Ardennais a pris les armes! En fait, il a été procédé à une prise d'armes afin de présenter le Drapeau du Régiment aux jeunes Chasseurs Ardennais de la 1<sup>re</sup> compagnie.

A cette occasion, le Slt Pleckspaen, les Sgt Rens, Motte et Kestens ont prêté le serment constitutionnel, les Lieutenants Heniskill et Beudels ont été reconnus, et le Chef de Corps a procédé à la remise de distinctions honorifiques aux militaires suivants: Adjudants Paquet, Geurten, Colbrant, Buron, 1 Sgt Maj Beyers, 1 Sgt Detail, Sgt Gilson, CLC Renard, Vander-schueren, Cpl Bouillon et Ducamps.

Les insignes Chalfusas furent remis aux volontaires de la 2 Cie.

Le défilé du bataillon clôtura la cérémonie.

## Pension

L'Adjudant Robert Demars qui va nous quitter le 31 (de mars)! (l'inexorable limite d'âge), et qui est au 1 ChA depuis 1947 en qualité de moniteur en éducation physique et sports, a eu la joie d'être grand-père pour la 4e fois.

Un excellent camarade nous quitte mais il a employé une des paroles de Mac Arthur: «Je reviendrai».

Au revoir, Robert, merci et bonne chance.

Nous lui souhaitons une très, très longue retraite bien méritée, après avoir si bien servi le 1 ChA.



La délégation du Brabant et, à l'extrême droite, les lieutenants-colonels Debroux, LeFebvre et Castermans.



La photo ci-dessus représente la remise du dernier challenge Omnisports de Brigade à l'Adjudant Demars.

- Du 3 au 11 janvier, la 3 Cie et le peloton Eclaireurs ont été au Camp de Vogelsang dans la période la plus enneigée. Si les stands ne purent être utilisés à 100 % on peut affirmer que le rendement du camp fut rétabli par l'aguerrissement qui en résulta pour tous les participants.
- Le 9 janvier, la 1 Cie a reçu ses miliciens qui disputeront le Chalfusas du 23 au 25 avril.
- Du 26 février au 13 mars, la 3 Cie a l'honneur d'assurer la garde aux Palais Royaux à Bruxelles.
- Du 24 mars au 3 avril, le bataillon effectue une période de camp à Vogelsang.
- Le 27 avril (à ne pas oublier) Congrès annuel de la Fraternelle à Athus.
- Les 8 et 9 mai Fastes Régimentaires du 1 ChA.
- Le 8 mai après-midi, Place aux Foires à Marche... les Chasseurs Ardennais du 1er Régiment vous réservent la surprise!
- Le 9 mai: cérémonies militaires au Camp Roi Albert à Marche.

## Chalfusas

Nos braves miliciens de la 3 Cie (photo ci-contre) ont remporté l'avant-dernier Chalfusas comme il avait été annoncé dans le bulletin précédent. Nous leur réitérons nos très chaleureuses félicitations.

Alors, les gars, on n'est pas encore décidé à rejoindre les rangs de la Fraternelle?

## Encore une, au Chalfusas

Le vendredi 22 février, le peloton de jeunes volontaires de la 2<sup>e</sup> compagnie a remporté une nouvelle épreuve du Chalfusas (Challenge Fusilier d'Assaut) qui s'est disputée à Bourg-Léopold entre les 1 ChA, 5 LI, 3 ChA, 1 gr et 2 Cy.

Le 1 ChA l'emporte sur le 2 Cy avec 59 points au tir contre 56.

A remarquer: le score au tir LAW (Light Antitank Weapon): huit buts sur huit coups tirés, ce qui amène, pour le bataillon, le score suivant pour le total des quatre derniers tirs LAW des pelotons Chalfusas: trente buts sur trente-deux coups tirés. Voilà déjà une bonne partie de la «dissuasion»!

## Distinctions honorifiques

Il a plu à Sa Majesté le Roi de conférer:

La Croix d'Officier de l'Ordre de la Couronne au Lieutenant-Colonel Breveté d'Etat-Major J.-M. Castermans.

La Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne à l'Adjudant R. Paquet.

Les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne à l'Adjudant Ch. Geurten.

La Médaille d'Or de l'Ordre de Léopold II au 1er Sergent-Major A. Beyers.

La Décoration Militaire de 2e Classe au 1er Sergent-Détail et au Sergent J.-L. Gilson.

## Nominations

Au grade de Lieutenant: les Slt Heniskill et Beudels.

Au grade de Sous-Lieutenant: Slt Bonmariage, Van Caloen, Coppée.

Au grade d'Adjudant: les 1 Sgt Maj Colbrant et Buron.

Au grade de Caporal: le Sdt VM Fosty.



## Commissionnements

Au grade de Sous-Lieutenant: les COR Pleckspaen et Timmermans.

Au grade de Caporal: les Sdt Delhaye, Lecomte, Lourix.

## Dépôts

Le Capitaine Bodart à l'EMFI à Tervueren.

L'Adjudant Hottart au C Mob à Liège.

## Chevrons d'ancienneté

Un premier chevron d'ancienneté a été octroyé aux militaires ci-après: Donghe, Dehen, Duchêne, Mossoux.

**VERSEMENTS DE SOUTIEN**  
pour le bulletin: exclusivement au  
**C.C.P. 000-0344969-37**  
Fraternelle des Chasseurs Ardennais,  
Arlon.

## Insigne de bon chauffeur

Dernaew, Defêche, Guery, Mathieu ont obtenu l'insigne.

## Mariage

Le Lieutenant Defrasne a contracté mariage avec Mademoiselle Colette Van Haelmeersch.

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

## Naissances

Alain chez le Caporal et Madame Wons.

Arnau chez le Sdt et Madame Boclinville.

## Réunion

Le 12 février, le comité de notre section 1 ChA de la Fraternelle s'est réuni: Colonel René Moiny, Adjudants Leuris, Dandois, Galderoux, Goffin et Caporal Buisson. La période de Bourg-Léopold excusait l'Adjudant Colbrant et le 1er Sergent-Major Renard.

Nous avons constaté que cette année 1980 s'annonçait très prometteuse car il y a actuellement 398 cotisations perçues au Camp Roi Albert contre 325 en fin d'année 1979.

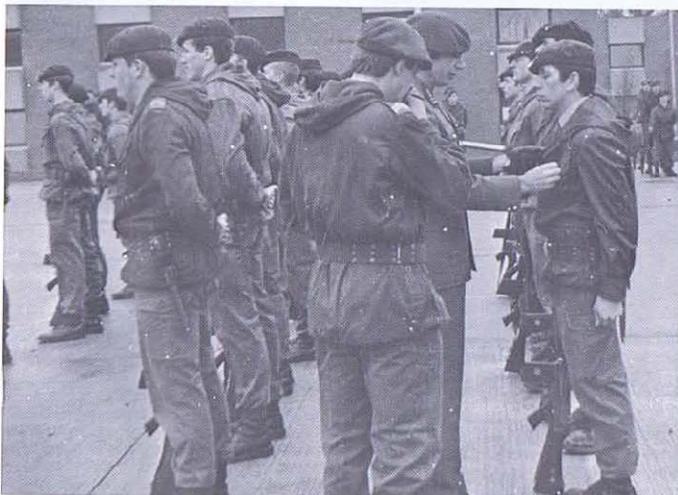
De très nombreux retardataires (anciens du 1 ChA) ne se sont pas encore mis en règle de cotisation bien que le rappel en ait été fait en «long et en large» dans le bulletin N° 120 page 5 du 4<sup>e</sup> trimestre.

En conclusion, des rappels «sous pli IMPRIME à 5 F pièce» ont été envoyés et la poste de Marche nous a attribué le titre de «plus gros client» de la province du Luxembourg!!!

Cette façon impose de lourdes charges financières à la trésorerie de la section comme nous l'avions signalé dans le N° précédent. Heureusement de très fidèles Chasseurs Ardennais contribuent très largement en versant un supplément de cotisation. Nous les remercions vivement pour leur généreuse contribution.

M. LEURIS

Les nécessités de la mise en page nous ont contraint de reporter en page 20 les photos des deux stèles contenant la liste des morts des 1 et 4 ChA.



Remise des insignes aux challengers.

## SECTION D'ÉREZÉE

### Hommage

L'hommage spécial et tellement élogieux rendu par notre président national dans le bulletin précédent, à la mémoire de notre regretté secrétaire-trésorier, Joseph Baudoin nous paraît suffisamment éloquent pour que nous épiloguions encore sur les mérites de notre camarade Joseph.

Nous tenons cependant à lui exprimer, ici, notre profonde gratitude et pour concrétiser celle-ci, le comité a décidé de déposer sur sa tombe une épithape en pierre d'Ardenne et cela dès que les travaux d'aménagement du caveau seront terminés. Les camarades qui désiraient se joindre à la dérogation peuvent prendre contact avec nous.

Les activités de la Section durant l'année passée ont souffert par suite de sa maladie et de sa disparition.

### Décès

Marie-Paule Bouche vient de nous faire part du décès de sa maman, survenu à Erpelt le samedi 1<sup>er</sup> mars, suite à un oedème aigu des poudrons.

Madame Bouche était l'épouse du Médecin-Major Bouche du 2<sup>e</sup> bataillon du 3<sup>e</sup> régiment des Chasseurs Ardennais en 1939-40 et Président Fondateur de notre Section régionale d'Érezée en Environs.

À Marie-Paule et son époux, à Jean-Paul et son épouse, ainsi qu'à la famille, nous réitérons nos condoléances émues et sincères.

### Nomination

Le camarade Jean Bonmarriage de Laforge-Mormont a été désigné pour assumer les fonctions de Secrétaire-Trésorier de la Section. Nous comptons sur sa compétence et sur son dévouement coutumiers. Il les a d'ailleurs déjà démontrés ces derniers mois, lors de l'établissement de tous les dossiers des camarades retardataires.

### Banquet annuel

Nous signalons à nos membres et à tous les camarades des autres Sections que notre banquet annuel (avec attraction) aura lieu le samedi 19 avril prochain au restaurant «Villa Alexandre» à Aisne-Heyd. Qu'on se le dise! Vous recevrez toutes informations en temps utile.

### Excursion

Une excursion est prévue dans le courant du mois de juin. Elle n'est pas réservée uniquement aux seuls membres de la Section d'Érezée. Il s'agira vraisemblablement d'un voyage de deux jours en Alsace et dans la Capitale.

### Soirée théâtrale

Nous espérons pouvoir vous inviter bientôt (au bénéfice de notre caisse), à la représentation de la fameuse comédie musicale «Quand l'Érdjment passe...», interprétée par une troupe locale bien prisée dans la région.

### Remerciements

Un grand merci à notre Secrétaire National, François Guibot pour l'aide apportée à la correction des demandes des divers statuts de reconnaissance nationale et pour son aimable visite du 21 décembre dernier.

### Cotisations

Les membres qui n'ont pas encore payé leur cotisation pour 1980 seraient très aimables s'ils voulaient bien se mettre en règle par virement au CCP n° 000-0813871-94. Nous les en remercions par avance.

### Retraite

Il ne s'agit pas d'une retraite aux flambeaux mais bien d'une manifestation de sympathie organisée par l'Administration de la ville de Durbuy, à l'occasion de la mise à la pension de nos amis Jean Bonmarriage, notre secrétaire-trésorier, ancien secrétaire communal de Heyd et Maurille Bonjean, ancien secrétaire des communes d'Izier et de Mormont. Nos deux camarades ont reçu le livre «La Belgique à vol d'oiseau», de Georges Dumont et Daniel Philippe, ainsi que la médaille de la ville. Quant à ces dames, Paula et Maria, elles ont reçu des fleurs. Jusqu'à présent, elles ne nous ont pas signalé, si oui ou non, il y avait eu vol d'oiseau sur Laforge ou Fanzel. Évidemment, nous avons pris tous les renseignements qui s'imposent en pareil cas et on nous a formellement assuré qu'il s'agissait seulement d'un vol de «Malton». La chose nous a encore été confirmée ensuite, plusieurs personnes ont entendu «zune» quelque chose dans la vallée de l'Aisne.

D'autre part nous apprenions avec quelque peu de retard à l'allumage, que la Section des postiers de Melreux avait joyeusement fêté et remis un souvenir à l'un de ses membres, également admis à la retraite, il s'agit de notre camarade Fernand Lespagnard d'Érezée (ancien maître de Pèlye Hé). Fernand a reçu la décoration des postiers et après la manifestation de sympathie, Jeanne avait tenu (parallèlement) à offrir à son tour, à son époux, une médaille d'assez grand format en véritable cuir repoussé, en récompense de ses bons et loyaux services. Elle l'aurait regretté par après (parallèlement), mais il était malheureusement trop tard pour elle. Jeanne n'a reçu en retour qu'un petit vieux bijou! Évidemment, ce sont des «dits» et nous ne saurons jamais exactement ce qui s'est passé.

Nous souhaitons en tous cas, longue vie aux trois copains, ainsi qu'à leurs charmantes épouses.

L.Y.



### LA FIN DES... DIPLOMATES

Le métier de diplomate était jadis de tout repos; c'était même un agréable passe-temps. Il suffisait d'une certaine distinction, de savoir ménager la chèvre et le chou et, comme l'écrivait Louis Madelin, d'être fait «pour tous les tours du métier, le mensonge élégant et les appétits parés de grâce». Et puis il était bon, si l'on voulait faire vraiment carrière, d'avoir une certaine habilité, d'être doué d'un esprit d'observation pas trop indigent et d'avoir quelques bons informateurs; et ensuite, de rédiger ou de faire rédiger par un nègre, à l'intention de son département, des rapports diplomatiques assez bien tournés.

Aujourd'hui, hélas! la fonction est absorbante, voire même dérangeante, avec les progrès des communications, l'obligation d'accueillir sans cesse des ministres, des fonctionnaires, des hommes d'affaires, etc. Et surtout, elle devient dangereuse: les immunités diplomatiques ne sont plus, souvent, que des chiffons de papier; les ambassades sont des lieux privilégiés pour les mises à sac, les occupations, les prises d'otages, et cela se termine fréquemment par des morts d'hommes. Quand on pense qu'au bon vieux temps, un coup d'éventail ou un manque d'égards envers un consul pouvait conduire à une guerre!...

Certains militaires penseraient qu'il s'agit là d'un juste retour des choses: ils ont dû, bien souvent, faire la guerre, et beaucoup d'entre eux se sont fait tuer pour réparer les gaffes des diplomates.

### PLUS DE BELGES?

Le BSP étant devenu SP tout court, il n'existe plus, chez nous, qu'un seul parti qui se veut national, et c'est... le «Parti communiste de Belgique». Attention: ce n'est pas le parti communiste belge; tout le monde aura perçu la nuance.

### REACTIONS DIVERGENTES

On aura apprécié comme il se doit la réaction de M. Paul Vanden Boeynants aux récents développements des discussions sur l'état de notre Armée. Il a pris, en effet, une position très mesurée et objective, alors qu'étant le «père» de la professionnalisation, il aurait pu se croire visé par certaines critiques. Si, en tant que ministre de la Défense nationale, il avait pris un départ qui n'était pas trop heureux à certains égards, il a ensuite fait la politique du possible, tenant compte des contingences politiques. Comme d'autres avant lui, il a appris à connaître l'Armée, à l'estimer et à l'aimer.

En revanche, le vice-Premier ministre Spitaels nous a surpris par ses réactions plutôt déplaisantes. Déjà celui-ci, qui est un homme extrêmement intelligent et compétent, a le contact humain plutôt polaire; il faut aussi tenir compte qu'en tant que ministre du Budget, il est l'objet du harcèlement des solliciteurs. Au surplus, sa compétence en matière militaire est des plus réduites, et tout le monde sait, dans les milieux bien informés, qu'il est fort mal conseillé.

### LES SOUS-OFFICIERS AU POUVOIR

Un événement quasi inédit s'est passé récemment dans un pays d'Amérique du Sud, le Surinam, qui est l'ancienne Guyane néerlandaise: les sous-officiers, mécontents de ce qu'on s'opposait à ce qu'ils constituent un syndicat, ont décidé de prendre le pouvoir, et ils y ont réussi après un coup d'État, qui a fait un certain nombre de morts. En réalité, avant eux, on avait déjà vu le caporal puis sergent Batista, il y a de très nombreuses années, prendre le pouvoir à Cuba: il s'est ensuite proclamé maréchal. Plus près de nous, au Zaïre, l'actuel général-président était sergent-comptable dans la Force publique!



### L'ÉGALITÉ DEVANT LE SERVICE MILITAIRE

Les femmes revendiquent énergiquement le principe de l'égalité totale des sexes. Mais «mêmes droits» signifie aussi «mêmes devoirs». Pourquoi, dès lors, ne seraient-elles pas aussi leur service militaire? Du moment qu'on les accepte comme volontaires de carrière, pourquoi pas comme militantes?

Aux États-Unis, dans le recensement en cours en vue du retour à la conscription et qui concerne les jeunes gens de 19 à 20 ans, on vise également les femmes. Et les sondages disent que la moitié des Américains sont pour leur incorporation dans l'Armée: on ne précise pas si cette moitié, ce sont des hommes. Bien entendu, cela crée des réactions en sens divers.

A remarquer que déjà, 130.000 femmes engagées volontaires font partie des Forces armées américaines et représentent 8 % des effectifs. On précise même qu'en moyenne, la volontaire féminine est de «meilleure qualité que les mâles. Les femmes occupent de plus en plus de postes de commandement, jusqu'au grade de général. On en voit tellement en uniforme qu'un petit garçon de quelques années, dont la mère est officier, s'est écrié: «Moi, plus tard, je ne serai pas soldat: c'est bon pour les filles!».

Soulignons encore qu'en Allemagne, les femmes ne sont pas admises à l'Armée, ce qui suscite des controverses assez fortes, d'autant qu'on manque d'effectifs et que l'on se propose, dès cette année, de rappeler en grand nombre des réservistes et que certains proposent même de porter le service militaire de quinze à vingt-quatre mois.

Enfin, en Israël, hommes et femmes sont à égalité devant la loi de défense nationale: les femmes non mariées font vingt mois de service militaire, et les hommes trent ans.

### OBJECTEURS DE CONSCIENCE

Les objecteurs de conscience qui bénéficient, en Belgique, d'un statut d'une générosité démesurée sont mécontents: ils prétendent qu'on veut porter atteinte à ce statut en repoussant l'agrégation de certains organismes auprès desquels lesdits objecteurs sont détachés; en outre, ils voudraient réduire leur temps de service et gagner davantage. Eh bien! S'ils y tiennent tant, qu'ils s'engagent comme volontaires de carrière: on en manque.

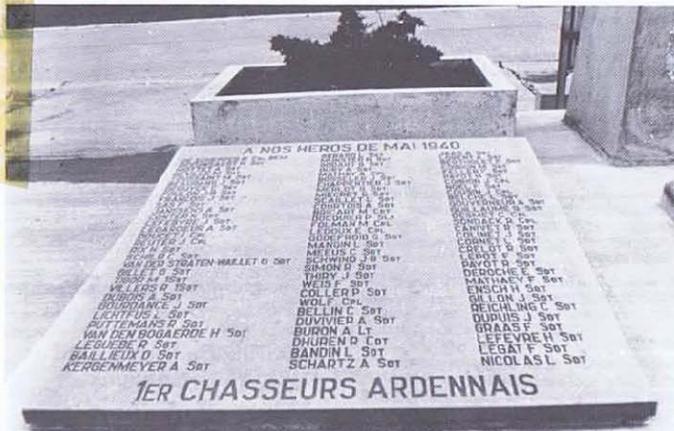
Précisons-leur que dans le projet américain de rétablissement de la conscription, on prévoit que seuls les jeunes Américains ou Américaines qui sont des ministres d'un culte pourront être exemptés du service militaire. Qu'ils songent donc à entrer en religion.

### AU LUXEMBOURG

Les anciens combattants luxembourgeois se plaignent, depuis de nombreuses années, de la façon dont est présentée, dans le pays, l'histoire de la guerre 1940-1945, laquelle comporterait de graves lacunes. Ils demandent que l'on élimine des affirmations erronées dans les manuels destinés aux écoles. Ils constatent qu'une partie seulement des dossiers du gouvernement d'exil des années 1940-1945 a été déposée aux archives de l'État. Ils demandent, enfin, que l'enregistrement de témoignages recueillis par les autorités soit vérifié par des témoins d'époque et soit donc l'objet d'un sérieux contrôle.

À propos, où sont passées toutes les archives du gouvernement de Londres?

## Aux morts des 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais



Les stèles figurant de part et d'autre du Monument du Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne.

### CONSEIL D'ÉTAT

Un de nos camarades de la région de Saint-Hubert avait interjeté appel à propos d'une demande de pension d'invalidité. La Commission d'Appel avait cru bon de statuer, sans envoi à l'Office médico-légal, alors que, de toute évidence, une contestation d'ordre médical était en cause.

Le président national qui défendait les intérêts de notre camarade a protesté et introduit pour lui un recours au Conseil d'État.

Ce dernier vient d'être agréé et la décision de la CAPR a été cassée.

VERSEMENTS DE SOUTIEN pour le bulletin: exclusivement au C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

### UN DISQUE

#### À l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance

Le lycée «Reine Fabiola» et le Syndicat d'Initiative de Houffalize se proposent d'éditer, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance, un disque comprenant notamment des textes historiques, la Brabançonne, le Chant des Parisiens et la Marche des Chasseurs Ardennais.

La Fraternelle a accordé son patronage à cette initiative.

Le disque sera disponible fin juin.

Détails et, notamment, conditions d'achat au prochain numéro.

TOUS à ATHUS le 27 avril

## ARLON

### In Memoriam

Nous avons appris avec peine les décès suivants :

- Madame Mehlen
- Jules Gengler (73) d'Arlon, un ancien de Bodange et P.G.
- André Schintgen (71) d'Attert, ancien du 4<sup>e</sup>
- Raymond Decker (67) de Nohomb, ancien du 5<sup>e</sup>
- Madame Hélène Georges de Fouches, épouse du camarade Louis Mathieu.

Le commandant e. r. Edouard Schandéer, 67 ans, ancien chef de peloton AB de la 10<sup>e</sup> Cie du 3ChA, cinq ans de captivité.

### Se sont unis

Ernest Goedert (Adh.) et Léa Erpelding  
Patrick Dubois fils de Jean (Adh.) et Dominique Kieffer  
Joseph Decker de Barnich et Julie Siméon de St-Mard

### Un banc de plus dans le Parc

Est demandé pour les «jeunes» retraités, nos camarades Marcel Pierre de Nohomb, employé à l'Unreg; Charles Simon, notaire pendant 33 ans, Bourgmestre d'Arlon pendant 18 ans et Albert Giot, vice-président de la Section, qui fonda le journal «La Meuse-Luxembourg» il y a 35 ans.

Nous avons groupé ces deux camarades car outre leurs activités professionnelles qu'ils continueront en partie (dans les limites prévues par la loi, bien sûr), ils supporteront toujours leurs «absorbantes» fonctions comme Grand Bailil et Grand Tabellion de la Confrérie du Maitrank.

### Distinctions

Les membres adhérents de l'E.J.I. suivants :

- L'Adjudant Chef Van Swevelt, les Adjudants Peters, Goffinet et Gavroy, la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II;
- Le 1<sup>er</sup> sergent major Charlier et le Caporal Chef Dachy, la décoration militaire de 1<sup>re</sup> classe.

### Le Congrès d'Athus

Des détails sont donnés dans ce bulletin au sujet du Congrès National qui se déroulera à Athus le 27 avril. La section organise un car qui partira de la Place Léopold à 8 h précises.

Le trésorier étant absent, on peut se faire inscrire avant le 10 avril auprès du Président (tél. 21 39 83 en scédant si on ne peut pas venir) car ou ses propres moyens. Le versement de la somme de 100 F doit être fait avant le 15 avril au CCP de la Section d'Arlon des Chasseurs Ardennais n° 000-096049-82

### L'excursion du 21 juin

Les inscriptions sont closes. Les participants sont priés de verser la somme de 750 F par personne avant le 20 mai au CCP cité plus haut. Le car partira de la Place Léopold à 8 heures.

### La Messe annuelle

Comme nous l'avions déjà annoncé elle sera célébrée à St-Donat le samedi 10 mai à 18 h 30.

## ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE

C'est dans la plus grande amitié que notre section et la ville d'Athus accueilleront tous les amis de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, le dimanche 27 avril prochain, à l'occasion du Congrès National. Le souvenir du Congrès de 1973 reste vivace, et la section organisatrice du congrès 1980 ne faillira pas à sa bonne réputation. Nous vous adressons un appel amical à tous, Chasseurs Ardennais, anciens et nouveaux, pour être présents à Athus le 27 avril.

### Décès

Nous avons à déplorer, cette année, déjà deux décès : en fin d'année, celui de notre camarade Roger Nicolas Hirtz, ancien du 1<sup>er</sup> Rég. Ch'Ar. Les deux drapeaux, Messancy et Athus, ainsi qu'une nombreuse délégation, dont tous les membres de Selange, lui ont rendu un dernier hommage.

Fin janvier, une délégation avec drapeau s'est rendue à Nivelles pour assister aux «unérailles» d'un ancien du 1<sup>er</sup> Rég. Ch'Ar, affilié depuis toujours à notre section, Léon Briolo, ancien Athusien, bijouter demeurant à Nivelles, décédé des suites d'une courte mais pénible maladie.

Aux familles des défunts la section adresse ses très sincères condoléances.

## BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SÛRE

### Rapport d'activités dans notre Section

Nous nous trouvons en pleine période hivernale; qui invoque hiver, parle repos bien entendu, sauf deux circonstances plus ou moins malheureuses: l'enterrement d'un camarade, ou une visite à un Chasseur Ardennais hospitalisé, et là j'insiste surtout à l'unique condition que nous soyons avertis.

Un petit mot à l'attention de tous. Quelques personnes généreuses ont ajouté à leur cotisation un don apprécié par notre trésorier, je nomme: Jean Barthélémy, José Etienne, Madame Fernand Gros; un merci sincère pour leur beau et noble geste envers notre groupement. Concernant les cotisations, le travail encasement par les délégués est pratiquement terminé. Dans ce domaine, très peu d'abandons, ceux-ci compensés largement par d'autres venus dans nos rangs. Les années s'écoulent, et malgré cela nous enregistrons encore des nouveaux membres effectifs; difficile à croire mais la chose est telle.

Je m'en voudrais également de ne pas mettre en évidence un groupe bien sympathique, et qui soutient notre société, «Les Protecteurs».

Un petit avis informatif pour celui qui reçoit deux bulletins; je vous demande de faire part de cette anomalie au secrétaire de la section, qui lui fera le nécessaire pour la régularisation de celle-ci.

### Pèlerinage à Vinkt

Il a lieu en général le dernier dimanche de Mai. Cette année, un petit problème, à cause de la Pentecôte, rassurez vous des précisions seront données en temps opportun. Mais sérieusement, songeons au déplacement, qui est un vrai problème, alors nous attendons votre participation massive. Des directives seront données, concernant le prix du voyage et des deux repas à Deurle. Vous serez les bienvenus. Les inscriptions chez le Trésorier Albert Pierre.

### Congrès de et à Athus

N'oublions certainement pas non plus notre beau Congrès, et l'Assemblée générale, qui cette année se tient à Athus le 27 Avril prochain. Encore un magnifique dimanche en perspective. Tous les Chasseurs Ardennais et leurs épouses sont conviés à cette belle manifestation, et où bien souvent des retrouvailles d'anciens ont lieu. Inscriptions chez le Trésorier.

### Cotisation

Je voudrais une fois pour toute faire une mise au point au sujet des cotisations:

1. N'oublions pas que la caisse de la Section ne touche que 70 F des 150 F que nous recevons du membre;
2. N'oublions pas que cela est vrai quand le délégué touche cher le client, sinon il faut encore un décompte de 10 F pour l'encasement par la poste, et à la condition que le client paye à la première injonction;
3. N'oublions pas les frais: gerbes pour chaque décès, les frais pour la correspondance et qui maintenant s'élèvent de plus en plus.

### Décès

Nous déplorons pour le trimestre les décès suivants: Madame Jules Grofy, décédée à Bastogne fin novembre; Camille

Coyette, décédé à Amberloup le 9-12-79, il fut bourgmestre de la commune d'Amberloup durant 18 ans; Lucien Henrotte, décédé le 30-12-79, Paul Ancré décédé à Ste Ode le 15-1-80, inhumé à Salmchâteau, ancien échevin de la commune de Vaux-sur-Sûre; sa devise était rendre service aux camarades de combat et de captivité; Joseph Wirtgen à Tintange. J. Adam à Witry.

Nombreux brats verts et drapeaux étaient présents aux obsèques de tous nos camarades, digne consolation pour les familles éplorées.

### Communication

Nous avons appris que deux de nos camarades sont hospitalisés, il s'agit de Albert Beuzeug de Bastogne, et Albert Jardon de Chisogne. Nous leur souhaitons un bref séjour à l'hôpital, et une rentrée rapide dans le bercail.

## BERTRIX - PALISEUL

### Congrès national

Nous invitons tous nos membres à assister au Congrès national de la Fraternelle qui se tiendra à Athus le dimanche 27 avril 1980.

Le voyage en car sera gratuit pour les membres en règle de cotisation; pour les autres le prix du voyage est de 200 F par personne.

Le prix du repas (facultatif) est fixé à 500 F par personne et cette somme doit être versée pour le 10 avril au plus tard au C.C.P. 000-0380547-16 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais section 6800 Bertrix.

### Départ:

Bouillon (6 h 30) par Plainevaux (Chapelle 6 h 45)  
Nolleaux (église 6 h 55) Paliseul (place 7 h) Aussenois (école 7 h 10, Bertrix (grand place 7 h 20) Orgeo (café Riquet 7 h 30) Gribomont (Rivoli 7 h 40) Herbaumont (poste 8 h) arrive Athus 9 h 15.

L'inscription pour le car (avec ou sans repas) doit être faite soit chez le président Edouard Kleis ou chez le secrétaire Emile Colson.

Le port du béret vert est obligatoire.

### Décès

Le 12-12-1979, nous avons eu à déplorer le décès de l'a. Englebert, curé de Morohan; une délégation de la section avec drapeau a accompagné le corps à Lescheret, lieu de l'inhumation.

Le 26-1-1980, les groupements patriotiques de Bertrix ont conduit à sa dernière demeure leur camarade Eudore Noël: ChA, P.G. et membre du comité local des Invalides.

Le 9-2-1980, Herbeumont a rendu hommage à Charles William ancien combattant 40-45, il était le frère de notre camarade Fernand.

Le 10-11-1979, nous avons eu à déplorer à Paliseul à l'âge de 71 ans et après une longue maladie, Eugène Polidor; mobilisé en 1939, il participa à la campagne des 18 jours au sein du 2<sup>e</sup> Rég. ChA 3<sup>e</sup> Cie. Il fut un membre fidèle et actif durant plus de 50 ans des trois sociétés locales: l'Harmonie, la Chorale et la Dramatique.

La communauté paliseulaise lui fit des funérailles émouvantes auxquelles participèrent une dizaine de drapeaux.

Le 20-2-1980, est décédé à Bertrix notre camarade Gilbert Knops, ancien prisonnier de guerre.

A toutes ces familles éprouvées, la section de Bertrix redonne ses sincères condoléances.

### PALISEUL - une section qui bouge:

A l'initiative du délégué local, Edgard Galloy, les Chasseurs Ardennais de la régionale Bertrix-Paliseul seront nombreux à assister aux cérémonies patriotiques qui auront lieu à Paliseul le 11 mai et qui seront présidées par notre Président National: Albert Hubert.

## BOUILLON

### Activités

Le comité de la fraternelle régionale a tenu sa séance ordinaire le 22-09-79.

Une réunion restreinte a été convoquée à Bouillon. A l'ordre du jour: Opportunité de commémorer la fin de la guerre 40-45.

Il a été décidé que les chasseurs ardennais fêteront cet anniversaire le 8 mai prochain par diverses manifestations qui seront décidées prochainement.

### Décès

La mort a de nouveau frappé notre régionale: Le 3-10-79: notre camarade Jules Arnould est décédé à Carlsbourg dans sa 66<sup>e</sup> année.

Nous présentons à sa veuve et à sa famille nos très sincères condoléances.

Le 14-12-79 notre fidèle camarade Emile Laurent, de Bouillon, est décédé accidentellement. Il était âgé de 60 ans.

La fraternelle présente à sa famille ses condoléances émues.

Le 3-1-80: notre camarade René Poncin, âgé de 63 ans, de Beauring, nous a quittés. Il était le frère de notre camarade Roger Poncin de Ucimont, et le beau-frère de notre ancien secrétaire Paul Chalou.

Nos très sincères condoléances à sa famille.

A chacune des cérémonies funéraires, la fraternelle était représentée par de nombreux bérets verts, et le clairon a fait retentir la sonnerie aux morts.

## BRABANT

### Chronique des activités dernières

La section a tenu son assemblée générale statutaire le 15 décembre 1979, au siège fédéral de l'Armée Secrète, 33, rue de Luxembourg. Elle débuta à 10 h par une messe célébrée à l'intention de nos membres décédés au cours de l'exercice écoulé.

Après le traditionnel salut au drapeau et la minute de recueillement, le président Gustin souhaita la bienvenue et remercia l'assistance. Les formalités administratives: rapports des secrétaire, trésorier et vérificateurs aux comptes se succédèrent suivant l'ordre du jour annoncé. Aux élections statutaires, on notera la réélection de: MM. Albert Gustin (président), Auguste Colle (trésorier) et l'élection de Julien Hys (commissaire) et d'Albert Gerrard (vérificateur aux comptes).

C'est M. Albert Hubert, président national et invité d'honneur pour la circonstance, qui prononça l'allocation de clôture.

Le déjeuner-banquet qui suivit fut de l'avis général bien apprécié tant pour la cordialité de l'ambiance que pour la qualité du menu démocratique servi, il convient de le dire, par un personnel de notre maison.

Le 17 février 1934 fut un jour de deuil et de consternation pour la nation tout entière. On apprenait que le Roi Albert, le P-1-Chevalier de la guerre 1914-1918, avait été trouvé mort.

17 h, au pied d'un rocher de Marche-les-Dames dont il avait tenté l'escalade. Depuis lors, en l'église de Larnen, où il repose ainsi que nos Souverains décédés, une messe anniversaire est célébrée à sa mémoire restée très attachée au cœur des Belges et des anciens combattants en particulier. Une délégation de la section avec drapeaux de la Fraternelle du 10 Rég de Ligne 1914-1918 et le nôtre, conduite par le président Gustin, était présente à l'office de ce 17 février 1980.

Le 26 février, le 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs Ardennais «montait» jusqu'à la capitale pour prendre la relève de la garde au Palais Royal. Comme de coutume en pareille occasion, une délégation composée de huit de nos membres (dont le Lt-Col Debroux-Récom, du 4 ChA) était présente à la cérémonie avec les drapeaux de la Frat. du 10<sup>e</sup> de Li. et de la section. Nous avons eu ensuite le plaisir d'offrir le verre de l'amitié au commandant du régiment, le Lt-Col. Bm. Castermans, qui était accompagné du Lt-Col Lefèvre, de l'Adjudant-chef Fivet et de l'Adjudant Marcel Leiris. Bonne gare et bon séjour à Bruxelles!

### Prochain déplacement

Comme annoncé dans les détails dans le présent bulletin, le Congrès national aura lieu cette année le 27 avril, à Athus. La section organise le déplacement qu'elle prend entièrement à sa charge pour le coût du transport. Le coût du repas demandé par la section d'Athus est de 500 F. Il y a lieu de s'inscrire, tant pour le transport que pour le repas, par versement au C.C.P. 000-035 2242-35 Chasseurs Ardennais 1040 Bruxelles, AVANT LE 15 AVRIL en détaillant comme suit:

ATHUS: X place(s) au car gratuite(s)  
X déjeuner(s) à 500 = ....  
Départ de la gare du Quartier Léopold à 7 h précises.

## Cotisations 1980

Un trimestre s'est déjà écoulé et notre trésorier nous signale que de nombreuses cotisations restent à payer. Un petit-GROS effort des lectures du présent rappel S.V.P.

### Faire-part de décès

M. le Colonel e. r. Charles Pecquet, membre effectif, à Forges, en décembre 1979 (la section n'a pas été avisée et l'a donc appris incidemment).

M. Henri Bertholet, membre protecteur, à 1020 Bruxelles; la section a reçu ses envois en retour de la poste avec mention «décédé».

M. Pierre Godts, membre effectif, à Anderlecht, le 5 janvier. La section n'a pas été avisée à temps pour envoyer une délégation à ses obsèques.

M. Paul Guillaume, Adjudant retraité, ancien membre du comité, à Etterbeek le 28 janvier. Une importante délégation avec drapeau était présente à ses obsèques le 1<sup>er</sup> février.

Nous réitérons nos fraternelles condoléances aux familles des camarades disparus.

## FLORENVILLE

### Décès

En 1979, nous ont quittés: Arsène Goffinet de Pin. Ancien de la 7<sup>e</sup> Cie du 2 Ch. A en 40, et P.G.

René Braconnier de Pin. En 40, caporal à la 8<sup>e</sup> Cie du 2 Ch. A. P.G. au stag 17 B.

Joseph Jacques de Florenville, secrétaire de la section depuis sa fondation. En 40, officier à la 9<sup>e</sup> Cie du 2 Ch. A.

Emile Hayon de Chassepierre, membre du comité de la section et secrétaire des anciens combattants de Chassepierre. Ancien de la 6<sup>e</sup> Cie du 5 Ch. A. et ancien P.G.

A toutes les familles de ces camarades trop tôt disparus, nous réitérons nos condoléances émues.

### Réunions du Comité

Poursuivant ses réunions itinérantes, une partie du comité s'est retrouvée le 7 décembre 1979 à Villers-devant-Orval en vue d'informer les anciens Ch. A. sur le statut du mobilisé et la rente y afférente. Ce fut un succès: 14 anciens de la localité étaient présents et le nombre des membres affiliés à la section est passé de 4 à 12. Bravo, Villers-devant-Orval!

La prochaine réunion se tiendra à Muno en vue de la participation au congrès national.

### Assemblée générale et banquet annuel

L'assemblée générale s'est tenue à Las Bulles, le samedi 26 janvier en la salle Saint-Roch. Ce fut de toutes les A.G. de la section la plus suivie: près de 60 membres y assistaient.

En ouvrant la séance, le président, Roger François, souhaita la bienvenue à tous les présents et félicita spécialement ceux qui, comme Ernest Gilli et Albert Husson, n'avaient pas craint de faire un long déplacement pour se retrouver parmi leurs camarades.



Après le salut au drapeau et la minute de recueillement observée à la mémoire des membres décédés en 1979, le président retraça, dans ses grandes lignes, l'histoire de la Fraternelle née fin 1945 et issue du Service Social des Ch. A. créé pendant la guerre. Ce dernier envoyait des colis aux prisonniers de guerre, aidait leurs familles les plus nécessiteuses et, plus tard, les réfractaires au travail obligatoire. La section de Florenville, créée dès le début de la Fraternelle, ne prit un mouvement véritablement ascendant qu'à partir de son organisation du congrès national, en 1976. Pour la fin de cette année, le nombre des membres cotisants atteindra 200, malgré un terrain de prospection très restreint par la situation géographique qui fait de Florenville le centre d'un demi-cercle accolé à la frontière.

Roger François remercia Louis Duparque et son équipe qui œuvrèrent à l'organisation du banquet et de la tombola, ainsi que tous les délégués de la section pour le travail accompli dans leurs localités. Il termina en demandant une participation massive au congrès d'Athus.

Le secrétaire, Jean Ternans, qui reprit, fin 79, la succession de Joseph Jacques, rappela l'activité de la section pendant l'exercice écoulé: assistance avec drapeau au congrès de Marche, aux fastes de l'infanterie à Arlon, à Vinkt et aux différentes manifestations patriotiques de la région. Ensuite, il ébaucha le programme pour 1980: participation au congrès national à Athus; à la cérémonie commémorative au monument Cady, à Bastogne; organisation d'une excursion qui coïncidera, si possible, avec l'assistance au pèlerinage de Vinkt et présence aux autres manifestations annuelles dans notre secteur. Jean Ternans expliqua les dernières instructions officielles pour se mettre en règle: carte des états de services de guerre, reconnaissance nationale, statut du mobilisé. Il a introduit plus de trente dossiers auprès du secrétaire national à i.

Le trésorier, Marcel Jacques, donna connaissance du bilan et des comptes pour 1979. Les finances sont saines. Il fit appel aux bonnes volontés pour recruter de nouveaux membres afin de pallier à la disparition naturelle qui se fera sentir dans un avenir relativement proche.

Il fit part de la lettre adressée aux autorités communales de Florenville pour leur demander de dédier une rue, une place ou un square aux chasseurs ardennais. Le président donna lecture de la réponse: le collège échevinal est d'accord en principe, il reverra la question quand un nouveau quartier qui va être mis en chantier sera fonctionnel. Quant à la commune d'Izel, une décision favorable était déjà prise et le dossier est introduit pour modifier le nom d'une rue.

Mais l'heure avançant, le président leva la séance et tous gagnèrent l'étage pour la partie récréative.

Plus de cent convives occupèrent les tables agréablement présentées dans la salle Saint-Roch par une équipe féminine hors rang qui eut même la gentillesse d'offrir l'apéritif. Inutile de dire que, dès le coup d'envoi, la partie fut animée: animée d'abord par une joute de bons mots entre Louis Duparque et Eugène Richard. Entre les plats d'un menu très apprécié, tous furent charmés par la voix chaude de Phil Leroy qui nous distilla un programme de la belle époque, relayé par notre poète gaumais Albert Husson à l'accent «bien de chez nous».

Beaucoup retrouvèrent leur voix de vingt ans, surtout, reurement par les nombreux sopranos, pour nous ré-

«au flanc des noirs coteaux». Une tombola très bien dotée laisse un bénéfice qui sera versé à la trésorerie nationale pour le soutien du bulletin.

Et ce fut aux petites heures que la troupe atilère se sépara en se promettant bien de remettre leurs exploits l'an prochain.

## HOUFFALIZE

### Ils nous ont quittés...

MM. Léon Daine, de Somme-Leuze; Edmond Rondeaux, de Havrenne; Jules Piron, de Tailles; Mme Antoine Robin, de Coquiromont-Iohogne; MM. Alphonse Docquier, de Tailles; Albert Godenir, de Jemelle; André Fagnant, de la Foche; Paul Piron, de Chairière; Georges Dumont, de Jumet; François Noël, de Bure; Gilbert Ferminé, de Wellin; Auguste Roisin, de Rochefort; Albert Robillard, de Rochefort; Henri Petit, de Gros-Fays; Théophile Gérard, de Lavachezie; Fernand Octave, de Mont-le-Ban; Joseph Charlier, de Journal; Constant Mazis, de Aye.

A toutes les familles de ces camarades disparus, nous réitérons nos fraternelles condoléances.

### Hyménées

— M. André Marchal, fils de M. Ovide Marchal, de Louette Saint-Denis, et Mlle Fabienne Warin;  
— Mlle Chantal Pire, petite-fille de M. Albert Thibaut, de Fienne, et M. Luc Slovack;  
— M. Jean-Paul Léonard et Mlle Michèle Houbion, tous deux de Vencimont;  
— Mlle Claudine Arnould, fille de M. Joseph Arnould, de Wellin, et M. Serge Dailly;  
— M. Bernard Arnould, fils de M. Joseph Arnould, de Wellin, et Mlle Colette Quoirin.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux; nos vives félicitations aux heureux parents.

### Distinctions

— M. Auguste Baily, de Dinant, s'est vu octroyer la Médaille d'Or de l'Ordre de Léopold II pour 45 ans de métier de mécanicien d'automobiles, dont près de 43 ans attaché aux Etablissements Jaumotte.  
— M. Jean Marchot, de Fallon, s'est vu remettre le diplôme d'honneur de porte-drapeau pour 30 années de fonctions à la F.N.A.P.G.

A ces deux braves, nous adressons nos chaleureuses félicitations.

### En place repos!

Ont pris leur retraite: M. Emile Fourné, de Somme-Leuze; M. Maurice Richard, de Assesse; Jean Poncolet, de Natoye, tous trois anciens gardes-champêtres; René Lurkin, de Ciney, adjudant du corps des pompiers de cette cité, après 30 ans de service.

A tous les quatre, nous souhaitons de couler de longs jours de repos.

### Noces de diamant

Les époux Jules Baily-Mathieu, parents de M. Auguste Baily, de Dinant, ont fêté leur noces de diamant. Quel plaisir auront-ils goûté à cette occasion tandis qu'ils étaient entourés de toute leur famille!

### Recherches

En vue d'organiser des retrouvailles à la manière de celles qui ont lieu depuis une dizaine d'années pour le 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais, le président de la section de Houffalize serait heureux de rassembler toutes les adresses actuelles des anciens officiers du 6<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais en 1939-1940.

Il est demandé aux intéressés de bien vouloir se faire connaître et, éventuellement, donner une liste de leurs collègues de l'époque dont ils connaissent l'adresse actuelle à Joseph André, 28, Grand Place, 6673 Cheram.

D'avance un grand merci en attendant l'organisation de ces retrouvailles conjointement avec celles du 3<sup>e</sup> ChA.

### Dernière minute!

Nous apprenons:

— que M. et Mme Ronvaux-Herbaux, beau-frère et sœur de notre porte-drapeau Martin Herbaux, de Chevetogne, viennent de fêter leurs noces d'or;  
— que M. José Arnould, fils de M. Pierre Arnould, de Wellin, était nommé adjudant de gendarmerie et exercerait ses fonctions à Assesse.

## HUY

### St-Valentin

Il fait nuit noire. Des «Sangliers» hument l'air et dévalent résolument les coteaux. A travers sombres campagnes aux premiers effluves printaniers ou bourgades en léthargie, ils poursuivent leur chemin pour atteindre la faible lumière postée en ce coin de rue à Ben-Ahin.

En grognant, c'est naturel, mais... non grognons, ils se succèdent à l'entrée, le nez lu-sant de pluie, en s'ébrouant. Les derniers sont arrivés. Et je te tape dans le dos, et je te secoue les phalanges, et je te bouscule amicalement.

Il y a des grimaces. Certains sont rouillés, les rotules grincent... l'humidité (?), ont du jeu dans les axes...

Mais bien vite, l'apérifit liquéfié les huiles figées des «roulements» jusqu'à leur permettre de «enter d'esquisser une ligne».

Et ça grogne ça, Madame la patronne — qui pourtant nous vient des bois de Malmédy — car elle n'en croit pas ses yeux, ni ses oreilles devant cette incroyable ambiance, créée en quelques minutes.

A table, on croque les crustacés et ceci «vole au vent», les bouteilles font glou-glou, et le marcassin fond sous la dent.

... Il paye son tribut à la tribu afin que nous conservions toujours intacts les qualités de la race.

Et puis, mis en appétit, cela continua longtemps. En ce doux «Mas provençal» à l'ambiance surchauffée et humide, attisée par une chaude amitié, nous avons vu éclore et s'épanouir de divines fleurs exotiques.

Toutes les Valentines furent fleuries d'une délicate et soyeuse orchidée aux tons de rêves. Pudiquement, discrètement, chacun baissa les yeux... mais les oreilles fines ont pu déceler les sursourlements murmurés gentiment par tous ces couples de longue durée, en rien altérés.

Une perle d'argent scintille et glisse lentement sur une joue aux fines et nobles rides... Mais Vive St-Valentin qui permet ces moments intenses!

Et, haut perchée au mur de la grange du Mas, l'aile malicieuse, la hure rit.

Et quand, longtemps après, en son honneur, en un dernier toast plein de calories, dans un noquet et de plus belle, la hure rit...

## LIEGE - VERVIERS

### Nouvelles diverses

Depuis la parution du dernier bulletin, nous avons eu à déplorer le décès de M. Georges Lallemand, un de nos membres parmi les plus assidus. La Section était représentée à ses funérailles.

D'autre part, M. Georges Wesel, notre très dévoué porte-drapeau, a dû être hospitalisé; les membres du comité lui ont apporté, à plusieurs reprises, le réconfort d'une présence «Chasseurs ardennais» amie. Nous profitons de l'occasion pour lui présenter nos vœux de bonne convalescence.

Nous avisons les membres de la Section de ce que notre assemblée générale aura lieu fin mars; ils seront avertis personnellement, par circulaire, de la date exacte et du lieu de la réunion.

## NEUFCHÂTEAU - LIBRAMONT

### PREMIER TRIMESTRE 1980

#### Décès

Nous avons appris le décès de Abel Henard de Les Fossés et de Léon Maurice Lejeune de Neufchâteau, membres protecteurs.

Une importante délégation a assisté aux funérailles de Roger Collard de Presseux, de Edgard Maus de Bercheux et de Léon Dublet de Laneuvre, membres effectifs.

Nos condoléances émues aux familles éprouvées!

#### Naissances

On nous a communiqué la naissance de Isabelle Tarte, petite-fille de Léon Libramont et de Isabelle Pisonil, petite-fille de Jean-François Libramont.

Sincères félicitations aux heureux grands-parents!

#### Assemblée générale de la section

Elle se tiendra le jeudi 17 avril à 19 heures, à l'Hôtel des Voyageurs à Libramont. Cet avis tient lieu de convocation.

## Congrès d'Athus 27 avril

La section organisera le transport. Pour s'inscrire, il suffit de verser le prix du banquet, 500 F tout compris, au C.C.P. de la section (voir page de couverture) dès la réception de ce bulletin, clôture le 15 avril.

Les participants recevront l'itinéraire et horaire de passage du car qui fera le ramassage. N'attendez pas les derniers jours pour vous inscrire. Merci!

## SAINT-HUBERT

### Naissances

Nous avons appris la naissance de:

— Gisèle (le 29-11-1979) petite-fille de notre membre effectif Alfred Urbain,  
— Angélique (01-01-1980) fille de notre membre adhérent Michel Pierson et petite-fille de nos membres effectif et protecteur Fernand Lambert et Madame R. Lambert-Félix.

Félicitations aux parents et aux grands-parents.

### Mise à la retraite

Notre dévoué et sympathique camarade, Jean Simon a été mis à la retraite en fin d'année 1979. Nous souhaitons à l'ami Jean une longue retraite et de goûter pleinement et très longtemps encore d'heureux jours de repos auprès de Madame Simon et de sa petite Lily.

### Décès

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris, le 3-12-1979, le décès à l'âge de 24 ans de Mademoiselle Nicole Dessoy, fille de notre membre effectif Elie Dessoy de Clairseuse (Villance). A Monsieur et Madame Dessoy ainsi qu'à leur famille, nous présentons nos condoléances les plus émues avec l'expression de toute notre sympathie.

### Reconnaissance nationale

Nous insistons une fois encore et nous rappelons pour la dernière fois qu'à partir du 31 mars 1980, il y aura forclusion pour tous les statuts de reconnaissance nationale.

Le président de la section et son secrétaire sont à la disposition des retardataires qui ne seraient pas encore titulaires d'un de ces statuts.

### Congrès national

Le Congrès National aura lieu, cette année, à Athus le 27 avril.

Les membres désireux de participer au Congrès et au banquet peuvent, dès à présent, se faire inscrire auprès du président de la section. Le repas, d'après les renseignements obtenus, sera particulièrement copieux et largement arrosé. Tout compris: 500 F par participant. Le déplacement se fera en car, les renseignements détaillés avec heure de départ, endroit et seront communiqués dans les «Echos de la Cité».

### Cotisation 1980

Elle reste fixée à 150 F pour les membres effectifs, adhérents, honoraires et 200 F minimum pour les membres protecteurs. Presque tous nos membres se sont déjà mis en règle. Nous faisons appel aux quelques retardataires (une demi douzaine) pour qu'ils suivent l'exemple de leurs camarades.

### Effectifs de la Section

La section est toujours en progression et, à ce jour, compte 211 membres et nous espérons atteindre bientôt les 220.

**N'attends pas  
à demain...  
pour payer  
la cotisation  
1980**

## NAMUR



1 Vue partielle des convives au souper du 2 décembre 1979.

2 Quelques-uns des participants à la cérémonie d'hommage le 9 décembre 1979 au Soldat Inconnu à Paris.

3 Au nom de la section de Namur, une couronne aux couleurs belges est déposée sur la dalle du «Poli Inconnu».



4 Le 28 septembre 1979, la section de Namur posait symboliquement sur la tombe de «l'Homme du 18 juin», l'hommage de la section de Namur.

5 Quelques participants au voyage de quatre jours vers l'Alsace, via Colomby-les-Deux-Eglises.

5



# Les droits moraux et matériels des Combattants

## Trop tard si...

Si vous recevez ce bulletin avant le 31 mars, les ultimes retardataires peuvent encore solliciter, directement auprès de l'OCM, Quartier Reine Elisabeth, rue d'Evere, 1140 Bruxelles, le bénéfice des statuts du combattant 1940-1945, du mobilisé, des volontaires de guerre, des Forces belges de Grande-Bretagne ou des évadés de guerre, de même que la carte des états de services de guerre.

A partir du 1<sup>er</sup> avril, il sera irrémédiablement trop tard. Les négligents ou les distraits n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes: ils ont été suffisamment avertis.

## Mesures entrant en application le 1<sup>er</sup> juillet 1980:

- Augmentation de 1% du taux de base des pensions de guerre. Cette majoration est indépendante de celles résultant de la hausse de l'index.
- Abaissement à soixante ans de l'âge minimum pour l'obtention de l'invalidité forfaitaire de 10% aux prisonniers de guerre d'un an au moins. Il est conseillé d'introduire dès maintenant les demandes, sous pli recommandé.
- Seconde étape de l'alignement des pensions des grands invalides 1940-1945 à 100% et plus sur celles de 1914-1918. Idem pour les veuves de ces grands invalides.

## REPANDEZ LE DRAPEAU DE L'ARDENNE

### Statuts de reconnaissance nationale

Titres	Dates de conclusion pour l'introduction des demandes
Résistant armé:	
— Isolé	31.12.1947
— Affilié à un groupement reconnu	30. 4.1948
Résistant civil	31.10.1956
Résistant par la presse clandestine	31.10.1956
Prisonnier politique	31.10.1956
Déporté pour le travail obligatoire	31.10.1956
Réfractaire	30.11.1958
Prisonnier de guerre	31.12.1963
Agent de renseignements et d'action	30. 6.1970
Incorporé de force dans l'armée allemande	10. 1.1976
Résistant au nazisme dans les régions annexées	10. 1.1976
Militaire des Forces belges de Grande-Bretagne	31. 3.1980
Combattant 1940-1945	31. 3.1980
Volontaire de guerre 1940-1945	31. 3.1980
Mobilisé 1939-1940	31. 3.1980
Evadé de guerre	31. 3.1980
Marins de la Marine marchande belge 1940-1945	—

## Rente du mobilisé

Nous renvoyons, pour cette rente et pour d'autres indications, à nos articles parus dans nos numéros précédents.

Rappels toutefois que pour pouvoir prétendre à la rente du mobilisé, il faut remplir quatre conditions:

1. Avoir obtenu le statut du mobilisé pour une période de six mois au moins;
2. Avoir accompli du service effectif dans l'Armée entre le 10 et le 28 mai 1940;
3. Etre âgé de soixante-cinq ans au moins;
4. Ne pas bénéficier d'une rente de guerre, même pour six mois seulement.

Des formulaires de demande sont disponibles dans toutes nos sections, mais il est indispensable d'y joindre l'attestation du ministère de la Défense nationale selon laquelle on est titulaire du statut du mobilisé.

A remarquer toutefois que tous ceux qui réunissent les conditions, mais qui ne sont pas encore en possession de l'attestation de bénéficiaire du statut peuvent introduire immédiatement, une demande de rente, afin de préserver leurs droits; cela, à la condition cependant qu'une demande de bénéfice du statut ait déjà été introduite auprès de l'Office central de la matricule (OCM). Dans un tel cas, il suffit que le demandeur signe une déclaration indiquant l'introduction de cette demande et la date de celle-ci, et qu'il l'annexe à sa demande de rente qui est, elle, adressée à l'administration des Pensions, 10, place Jean Jacobs, 1000 Bruxelles.

Dans des cas de l'espèce, la rente prendra cours à partir du premier jour du mois qui suit celui au cours duquel elle a été introduite, même si l'attestation de bénéfice du statut n'est envoyée que plus tard. Il faut évidemment envoyer une photocopie conforme de celle-ci dès qu'on entre en sa possession.

## LE DRAPEAU DE L'ARDENNE

Le drapeau aux couleurs vert et rouge, et à hure d'or que nous avons lancé, il y a plusieurs années, lors de notre congrès d'Athus, a réalisé une percée foudroyante. Il flotte maintenant un peu partout, non seulement en Ardenne, mais aussi à Namur, à Vinkt, à Schaarbeek, etc.

Cet emblème de l'Ardenne est maintenant disponible en trois formats et deux versions, avec choix d'une seule hure ou de deux hures. De plus, les drapeaux comporteront trois attaches supplémentaires, dont deux aux extrémités opposées au côté hampe et la troisième au milieu de la partie supérieure. Ainsi, plus de difficulté pour une fixation orthodoxe, c'est-à-dire: boutoir du sanglier vers la droite.

Tenant compte des hausses des matières premières (50 p.c. au moins) et des salaires, les prix de vente suivants seront d'application, port et TVA compris:

DIMENSIONS	UNE HURE	DEUX HURES
2,50 m x 1,50 m	1.250 F	1.350 F
2 m x 1,50 m	1.150 F	1.250 F
1,50 m x 1,10 m	1.050 F	—

Répons que nous ne prenons aucun bénéfice.

Nous recommandons la formule de la hure unique pour simplifier le travail.

COMMANDES: dans les sections ou au trésorier national adjoint.  
(Adresses en page 2)

## Fusion ONIG-ONAC

Le gouvernement a décidé de déposer un projet de loi fusionnant l'ONIG et l'ONAC en un «Office national des anciens combattants, invalides et victimes de la guerre».

Cette fusion avait, depuis longtemps, de chauds partisans et d'aussi farouches opposants. Nous attendons le projet pour apprécier et, au besoin, commenter.

## CODE TYPOGRAPHIQUE ELEMENTAIRE

Ce travail s'adresse d'abord à tous mes correspondants. L'observation des règles qui y sont décrites facilitera leur tâche et... la mienne. Car je perds, chaque trimestre, beaucoup de temps à corriger toutes les imperfections des manuscrits qui me sont envoyés. Et quand je renonce, pressé par d'autres tâches et découragé par le trop grand nombre d'emplois incorrects, le travail des compositeurs s'en trouve alourdi, et je suis, quand même, contraint de procéder à de nombreuses corrections sur épreuves. J'espère donc que chacun s'efforcera de tenir compte de l'exposé sommaire qui suit. Il pourra aussi être utile à beaucoup de nos lecteurs.

La typographie est l'ensemble des techniques et procédés conduisant à l'impression des textes. Au fil du temps, se sont établies une série de règles dont l'observation est impérative. On appelle cela le «code typographique». Exceptionnellement, il s'agit de recommandations, consacrées par l'usage. Lorsque les auteurs ne respectent pas ces règles, ils compliquent sérieusement le travail du personnel chargé de la composition et de la correction: le coût d'un imprimé s'en trouve aggravé. Que l'on sache que chaque ligne de correction coûte au moins 50 F.

Il convient donc de veiller à une parfaite présentation des textes et de mettre fin à diverses fantaisies dont les principales consistent dans l'emploi abusif des majuscules ou faulx des abréviations et symboles.

### Présentation de la copie

- En principe, celle-ci sera dactylographiée, avec frappe au recto seulement (la même remarque vaut évidemment pour les copies manuscrites).
  - La justification (largeur des colonnes) sera constante, pour permettre un calibrage aisé.
  - On n'écrira en capitales que les mots appelés à être présentés ainsi dans le texte imprimé (par exemple, les sigles). Exceptionnellement, on écrira en capitales dans la marge des noms peu connus.
  - Si l'on souhaite qu'un mot ou une série de mots soient composés en italiques, on le(s) soulignera d'un trait plein; en grasses, d'un trait tremblé.
  - Frappe en double interligne (1).
  - Numérotage continu des pages, avec bis intercalaires éventuels.
  - La présentation graphique est aujourd'hui allégée. Notamment, on remplace les traditionnels points ou virgules dans les adresses, numéros de comptes, nombres, etc... par des espaces (1), appelés aussi «blancs».
- Exemples: 59 rue Gabrielle  
Tel 219 44 50  
CCP 000-034 49 69-37  
5 000 000 et non plus 5.000.000.
- Les prénoms seront placés avant les noms. «Pae» en latin signifie devant, par devant.
  - Les sigles s'écrivent désormais sans points de séparation et sans intervalles.  
Ex: ONU, OCDE, CEE, EMGA, NB, NDLR.
  - Veiller aussi à la dégressivité des titres et intertitres.

### Majuscules et minuscules

D'une manière générale, on abuse énormément des majuscules qu'on appelle aussi «capitales», tandis que les minuscules se dénomment en imprimerie «bas de casse». Dans certains textes qui me sont envoyés, neuf majuscules sur dix sont inutiles.

En imprimerie, seuls les noms propres par essence ou par occasion appellent des majuscules. A noter que dans les correspondances, on emploie davantage de majuscules, dites de courtoisie.

Il faudrait des pages pour fournir une gamme représentative d'exemples.

On n'écrit pas un Colonel; mais un colonel, un sous-officier, un soldat, un chasseur ardennais, etc...

On écrit le major Léonidas ou l'adjudant Alcibiade.

Il y a aussi des cas où l'emploi de majuscules dépend non pas du mot lui-même, mais des conditions de son emploi.

- Exemples: On écrira
- Le 1<sup>er</sup> corps d'armée, mais le 1<sup>er</sup> Corps;
  - Le chef de Corps;

- Un Etat-major, mais Etat-Major général;
- 1<sup>er</sup> Division, mais 1<sup>re</sup> division d'infanterie;
- Le roi Baudouin, mais le Roi;
- Le prince Albert, mais le Prince de Liège;
- L'Etat, la Nation, l'Eglise (une église).

En pratique, il s'agit d'un exercice appelé une grande expérience. Le seul conseil à donner est celui-ci: employer le moins de majuscules possibles; on sera généralement «dans le bon».

### Abréviations

Autre casse-tête: les abréviations. Nous nous bornerons à mentionner les plus courantes et, partant, les fautes usuelles:

	Correct	Fautif
Monsieur	=M.	et non Mr (= Mister)
Messieurs	=MM.	et non Mrs (Madame en anglais) ni Messrs
Madame	=Mme	et non Me (= Maître)
Mesdames	=Mmes	et non Mes
Mademoiselle	=Mlle	et non Melle
Mesdemoiselles	=Mlles	et non Melles

Pour les chiffres ordinaux, on écrit 1<sup>er</sup> (premier), 1<sup>re</sup> (première) et ensuite, uniquement 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, etc...  
Confer = Cf et non Cfr

### Symboles

- Principes:
- Jamais de ponctuation
  - Pas de féminin, ni de pluriel

## COQUILLES

Le mot «coquille» a diverses significations dans la langue française. En imprimerie, il désigne les fautes typographiques, de lettres ou de mots. Les coquilles sont le plus souvent, sinon toujours, involontaires. Il arrive parfois cependant qu'un compositeur ne puisse résister à la tentation de jouer une bonne blague ou de tendre un piège au correcteur.

Il y a des coquilles célèbres. Par exemple, celle de ce journal français titrant «Desaix emporté par un poulat à Marengo»: il fallait lire évidemment «boullet». Une autre, d'un quotidien belge, lors de la dernière maladie de Léopold III: «Le vieux persiste» au lieu de «Le mieux...».

Nous avons lu dernièrement un avis relatif au diplôme des porte-drapeau d'associations d'anciens combattants et «victimes de la queue», au lieu de «la guerre».

Il est aussi des coquilles gênantes pour l'auteur. Ainsi, récemment, une personnalité française, voulant rendre hommage à une vieille dame qui s'était dévouée durant de longues années au sein d'une œuvre, avait écrit, pour un périodique local,

Kilogramme	= kg (et non Kg, kgs, kgr)
Gramme	= g (et non gr, grs...)
Tonne	= t (et non T) t. = tonne
Jour	= j
Heure	= h
Minute	= mn
Seconda	= s
Litre	= l
Hectolitre	= hl
Décalitre	= dal
Décilitre	= dl

A noter que le symbole s'écrit après tous les chiffres: 8,5 km - 4,5 kg - 10,50 FB - 300 g - 38,5° C.

Une seule exception: l'heure, parce qu'elle n'appartient pas au système décimal. On doit donc écrire 8 h 10, 20 h 45...

### Orthographe courante

Enfin, quelques mots d'usage courant dont l'orthographe est régulièrement torturée.

Et d'abord, on écrit «bêret» et non «bérêt». Les mots en «-et» ou «-it» où la voyelle prend un accent circonflexe dérivent d'une contraction de l'ancien français en «-st». Exemples: lête (teste), bête (baste), maître (maître). Ce n'est pas le cas de «bêret» qui vient du béarnais «berret», dérivé du latin «birrum».

De même, on écrit «fret» (du néerlandais «vrecht» ou «vracht» et d'affrêter) et non «frêt».

Autras fautes à répétition:

- Des porte-drapeau (et non «des porte-drapeaux» ou «portes-drapeaux», car chacun ne porte qu'un drapeau);
- Déjeuner, mais jeûner;
- Evènement, et non évènement;
- Boîte, et non boite;
- Cela (sans accent), mais déjà, delà;
- Soit-disant, et non soit-disant;
- On ne fait plus les élisions dans les mots composés, remplacés soit par des traits d'union (grand-mère, grand-rue) ou la fusion (entraîné, entracté);

qu'elle avait rendu des «services infinis». Malheur: l'article mentionnait des «services infinis». Rectification réclamée, nouvelle surprise: cette fois, les services étaient devenus «infinies». Tempête de l'auteur qui exigea une nouvelle mise au point. Catastrophe: il lut pire encore, car les services étaient devenus «infinies». L'histoire ne dit pas si l'auteur se remit de ses émotions. Il devait, en tous cas, avoir une fâche écriture.

Mais la plus spectaculaire narration en matière de coquilles concerne un écrivain français né durant la seconde moitié du siècle dernier, et qui se fit une notoriété relative — il devint quand même membre de l'Académie Goncourt — par ses écrits antimilitaristes. Sa principale cible était les sous-officiers. Il écrivit sur eux un livre, «Sous-Offs», tellement insistant qu'il se vit poursuivre en Assises pour injures à l'armée et outrages aux bonnes mœurs.

Ledit, vers la fin de sa carrière, rédigea une plaquette où il voulait répertorier toutes les coquilles d'imprimerie dont il avait été victime. Le titre du livre était: «Mes coquilles». Horreur et damnation quand parut l'ouvrage, le Q marqua dans le titre! Vengeance peut-être d'un sous-officier raconté dans la révision des épreuves d'imprimerie?

- Toujours des minuscules, sauf pour les monnaies, l'électricité: kW, kWh, MW, etc...

### Principaux exemples:

Franc	= F (et non fr, frs, frcs, etc...)
	Ex: 100 FB
Centime	= c
Mètre	= m (cent m, et non ms)
Kilomètre	= km (dix km, et non kms)
Décimètre	= dm
Centimètre	= cm
Millimètre	= mm
Hectare	= ha
Are	= a
Centiare	= ca

NDLR: L'exposé ci-avant est nécessairement élémentaire. Il existe des ouvrages, rarement dans le commerce, comportant jusqu'à plusieurs centaines de pages, sur les règles typographiques: ils sont réservés aux spécialistes...

Albert HUBERT

(1) Attention: en typographie, interligne et espace sont des substantifs du genre féminin.

### Avez-vous reçu votre bulletin ?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section ou est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

## COTISATIONS

Notre exercice social va du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre de l'année suivante. La formule la plus expéditive et la moins coûteuse consiste à effectuer d'initiative un versement au C.C.P. de sa section. (Voir en page 2).

Nous insistons pour qu'aucun versement ne soit fait au C.C.P. national, sauf en ce qui concerne les versements de soutien pour le bulletin.

## Ami Chasseur Ardennais

As-tu payé ta cotisation pour 1980? Si non, fais-le sans tarder auprès du trésorier de ta section.

Si oui, ton devoir à l'égard de tes camarades et de la fraternelle n'est pas terminé.

- Tu dois participer à toutes les activités de ton association.
- Tu dois porter fièrement ton insigne et ton béret vert.
- Tu dois nous apporter l'adhésion de nouveaux membres.

## AUTOCOLLANTS

Après des milliers de décalcomanies, nous avons vendu déjà des dizaines de milliers d'autocollants «Résiste et Mords», à la hure laurée.

Cet article tient remarquablement à l'extérieur, notamment sur les carrosseries et les vitres de voitures.

Prix de vente (dans les sections):  
20 F l'unité.

## REPANDEZ LE DRAPEAU DE L'ARDENNE

## Membre de la Fraternelle?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle, mais à quel titre?

### 1. MEMBRE EFFECTIF

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous: 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> Division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch. A., la Cie d'intendance des Ch. A., le 20 A., la P.F.N. (C 47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV/12 A.

### 2. MEMBRE HONORAIRE

- La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou victime de sa conduite patriotique.
- Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.
- Les membres de la Fraternelle 1914-1918 du 10<sup>e</sup> régiment de Ligne. Peuvent également devenir membres honoraires, en payant la même cotisation que les membres effectifs et adhérents les veuves de Chasseurs Ardennais décédés, autres que celles désignées au a).

### 3. MEMBRE D'HONNEUR

Toute personne qui, par son dévouement et les services rendus au Service Social du Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A., a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle. Les candidatures à ce titre sont présentées par le conseil d'administration ou par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

### 4. MEMBRE ADHERENT

Tout membre ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique «membre effectif» en dehors des périodes mentionnées.

### 5. MEMBRE PROTECTEUR

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire, d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais. La cotisation pour cette catégorie de membres est fixée à 200 F minimum.

Montant de la cotisation:

- Membres effectifs, adhérents et honoraires (veuves autres que 2a): fixé par les sections: 150 F minimum.
- Membres protecteurs: 200 F minimum.

## A TOUTES NOS SECTIONS

Au cas où l'une de nos sections serait amenée à devoir recourir à nos assurances en faveur de nos DRAPEAUX et PORTE-DRAPEAU, elle est priée de s'adresser directement à notre ami:

### Lucien LECLERE, s.a.

assureur  
Rue François Stroobant, 29  
1060 BRUXELLES  
Tél. (02) 345 09 23

## FOURNITURES

En raison des hausses, nous avons été amenés à adapter les prix de certaines de nos fournitures. Ces prix sont **obligatoires** et doivent être appliqués par toutes les sections.

	Prix de vente
Insignes grand format .....	35 F
Insignes petit format .....	35 F
Bérets verts (préciser peinture) munis de la hure (port inclus ou non) .....	200 F
Hure dorée montée sur épingle (réduction de la hure de béret) .....	20 F
Décalcomanies (5 couleurs) .....	10 F
Autocollants (5 couleurs) .....	20 F
Carte-vue couleur du «Sanglier» de Martelange .....	5 F
Carte illustrée du nouveau Monument national (Vue de jour ou de nuit) .....	10 F
Drapeau de l'Ardenne .....	1.050 à 1.350 F selon modèles (cf. encadré spécial)

### Pour les titulaires de notre médaille du mérite:

Décoration petit module .....	150 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire .....	25 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade .....	45 F

N.B.: Les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.